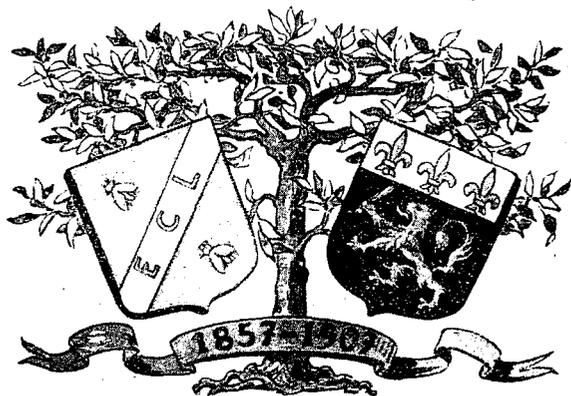


BULLETIN MENSUEL
DE
l'Association des Anciens Elèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE



FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE.

PRIX D'UN NUMÉRO : 0.50 CENT

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association :
SALONS BERRIER & MILLIET, 31, PLACE BELLECOUR, LYON

SOCIÉTÉ DES GAZ INDUSTRIELS

37, rue Claude-Veliefaux, PARIS X (Téléphone 417-68)

Concessionnaire exclusive pour la fabrication et la vente des installations produisant le
GAZ A L'EAU DELLWICK-FLEISCHER

GAZOGÈNES A GAZ PAUVRE, Système LENCAUCHEZ
pourant utiliser des combustibles quelconques

APPAREILS SPÉCIAUX POUR L'ÉPURATION DES GAZ DES HAUTS-FOURNEAUX.

Adresse télégraphique: COMTELUX-PARIS

Aug. MORISSEAU

Mécanicien, à NANTES

TARAUDS POLYGONAUX - FILIÈRES

COUSSINETS-LUNETTES

FORETS - FRAISES

ALÈSOIRS HÉLICOIDAUX

Etudes et Projets d'
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES

ET ÉLECTRIQUES

Aménagement de Chutes d'eau

EXPERTISES

H. BELLET

INGÉNIEUR E. C. L.

Expert près les Tribunaux

35, quai St-Vincent. LYON

PH. BONVILLAIN & E. RONCERAY

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

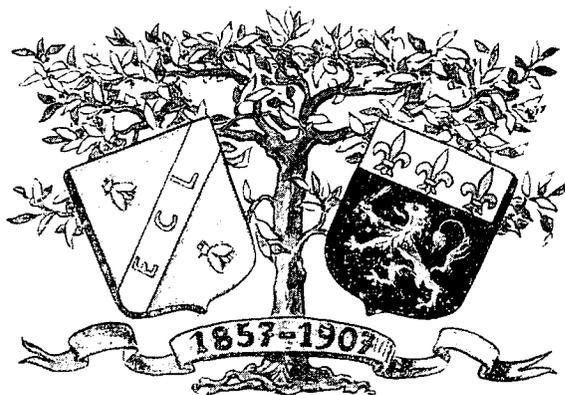
9 et 11, Rue des Envierges; 17, Villa Faucheur, PARIS

*Toutes nos Machines fonctionnent
dans nos Ateliers,
rue des Envierges,
PARIS*

MACHINES A MOULER
les plus perfectionnées
BROYEUR-FROTTEUR AUTOMATIQUE
*pour travailler par voie humide
le sable sortant de la carrière*

MACHINES-OUTILS

BULLETIN MENSUEL
DE
l'Association des Anciens Elèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE



FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

PRIX D'UN NUMÉRO : 0.50 CENT

Secrétariat et lieu des Réunions de l'Association :
SALONS BERRIER & MILLIET, 31, PLACE BELLECOUR, LYON

Ils savent, mieux que quiconque, combien il faut être aujourd'hui bien armé scientifiquement et aussi pratiquement pour aborder avec avantage la lutte industrielle. Aussi, est-ce avec la plus vive satisfaction qu'ils parcourent ces salles de cours spacieuses et ces laboratoires merveilleusement montés. La chimie, l'électrotechnique, complétée par

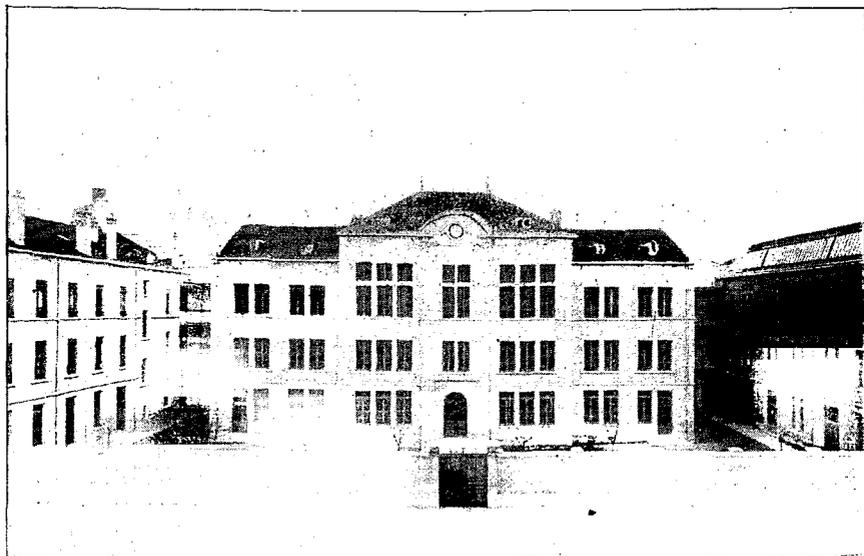


Clémence Fioletto, Lyon.

Monsieur RIGOLLOT
Directeur de l'Ecole Centrale Lyonnaise

la photométrie, les étonnent particulièrement. Ils voient aussi les ateliers accrus, depuis plusieurs années, d'une petite fonderie avec moulage et coulage de petites pièces, et tout cela leur fait regretter leur jeunesse passée.

Ici s'impose une description détaillée de la nouvelle Ecole. Nous avons demandé à son éminent Directeur, M. RIGOLLOT, de vouloir bien se charger de la rédaction de cette partie de notre compte-rendu et c'est avec l'amabilité que chacun de nous lui connaît, qu'il nous a adressé les documents suivants que nous sommes heureux de reproduire intégralement.



ECOLE CENTRALE LYONNAISE, 16, RUE CHEVREUL

NOTRE ÉCOLE

AVANT-PROPOS

La ville de Lyon, située dans une des régions les plus industrielles de la France, remplit toutes les conditions favorables à l'établissement et au développement d'une école technique.

D'une part, la proximité des bassins houillers et des importantes usines métallurgiques de la Loire, d'autre part, le voisinage des Alpes qui fournissent cette houille blanche, dont on tire actuellement profit et dont on utilise l'énergie à Lyon même, mettent à la disposition des élèves, comme objet d'étude, tout un ensemble d'installations, leur montrant l'application immédiate de l'enseignement technique qu'ils reçoivent et qui leur est des plus profitables lors de leur passage de l'École à l'Usine.

HISTORIQUE

En 1857, sur l'initiative hardie de Monsieur Désiré Girardon (le premier directeur de l'École) et de M. Arlès-Dufour, un groupe de notabilités industrielles et commerciales, persuadées qu'un essai de décentralisation au point de vue enseignement technique devait réussir à Lyon et aider ainsi, dans la région, au développement industriel, se réunirent et fondèrent, sous le nom d'École Centrale Lyonnaise, un ensemble de cours techniques permettant à un élève, possédant les connaissances correspondant à la classe de mathématiques élémentaires, d'acquérir, en trois années d'études, les connaissances ayant une application immédiate dans l'industrie.

Il est juste de rappeler ici le nom des fondateurs :

MM. Ancel.	MM. Girardon, Désiré.
Arlès-Dufour.	Girodon, Adolphe.
Aynard, Henri.	Guérin, Louis.
Baboin, Aimé.	Hardonin, Jacques.
Bellon, Joseph.	Michel, Antoine.
Brettmayer, Jacques.	Michel, César.
Cabias.	Monnier, Lodoisk.
Clément-Désormes.	Tresca, Edouard.
Dugas, Prosper.	Thomasset.
Falcouz.	Vachon père et fils et Cie.
Germain, Henri.	

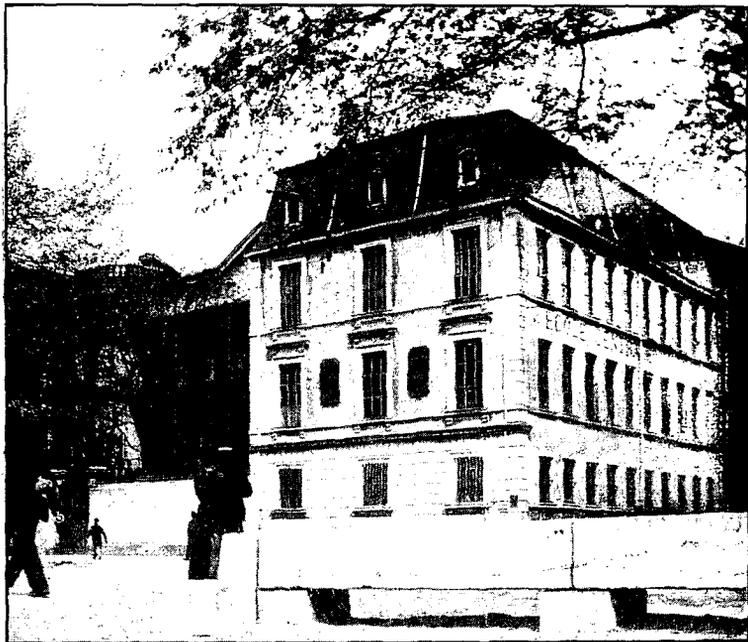
A ce groupe initial sont peu à peu venus s'adjoindre de nouveaux adhérents et, actuellement, la Société de l'École Centrale Lyonnaise compte 138 membres qui, dans un but absolument désintéressé, ont soutenu l'École, et de leur crédit et de leur encouragement, dans les moments difficiles qu'elle a eu à traverser pour arriver à son état actuel.

Les cours se sont ouverts en 1857, dans un local aménagé à la hâte, situé à l'angle du quai des Brotteaux et de la rue Vauban. En 1868-1869, l'École fut transférée quai de la Guillotière, n° 20, dans des bâtiments construits spécialement à cet usage, sur un terrain appartenant aux Hospices civils de Lyon et loué à long terme.

Le nombre des élèves devenant de plus en plus considérable et l'extension des cours, amenée par le progrès incessant de la science et de l'industrie, rendirent les locaux insuffisants et, en 1901, l'École était transférée, sur un terrain loué par la Ville, dans les bâtiments actuels, en bordure sur les rues Chevreul, Pasteur et de la Lône. Ces bâtiments ont été élevés et aménagés, grâce à une subvention de la Ville de Lyon et à la généreuse intervention financière des membres de la Société de l'École Centrale Lyonnaise. Enfin, le 1^{er} juillet 1907, l'École devenait définitivement propriétaire du terrain qu'elle occupe.

La Chambre de Commerce de Lyon, le Conseil général du Rhône, le

Conseil municipal, comprenant l'utilité d'un tel enseignement, ont voulu apporter leur collaboration, tant par des subventions annuelles que par des bourses d'études. Dès 1888, la Chambre de Commerce de Lyon a placé l'École sous son haut patronage.



ANCIENNE ÉCOLE, 20, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE

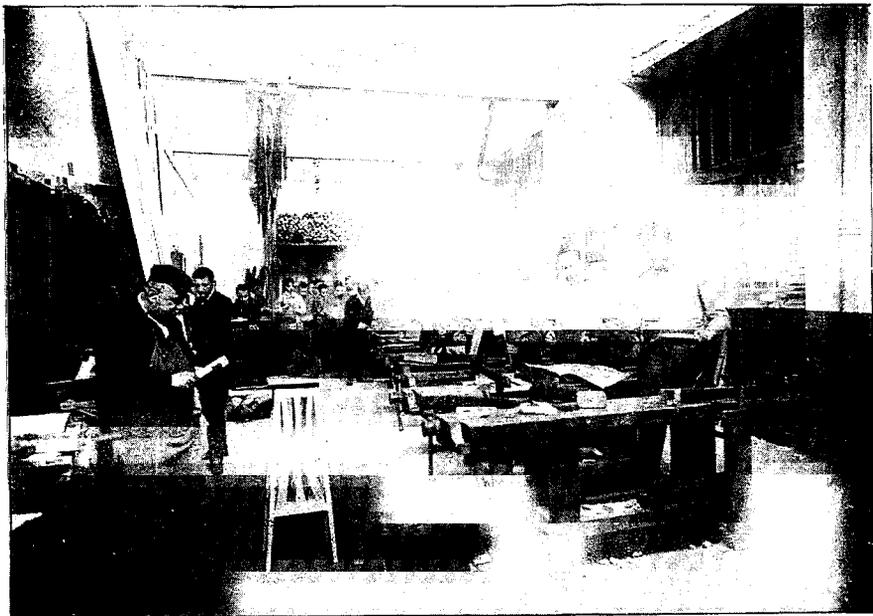
BATIMENTS

La superficie totale de l'École Centrale lyonnaise est de 2.728 mètres carrés, dont 1.700 mètres environ sont occupés par les bâtiments. Au rez-de-chaussée se trouvent les ateliers, les laboratoires d'électrotechnique et les salles de cours ; au premier étage, les collections de physique, de chimie, de minéralogie, de mécanique, etc., deux amphithéâtres, l'un pour la physique, l'autre pour la chimie, la salle des travaux pratiques d'analyse chimique ; au deuxième étage, les salles de dessin, la bibliothèque et diverses salles de cours pour les élèves de quatrième année.

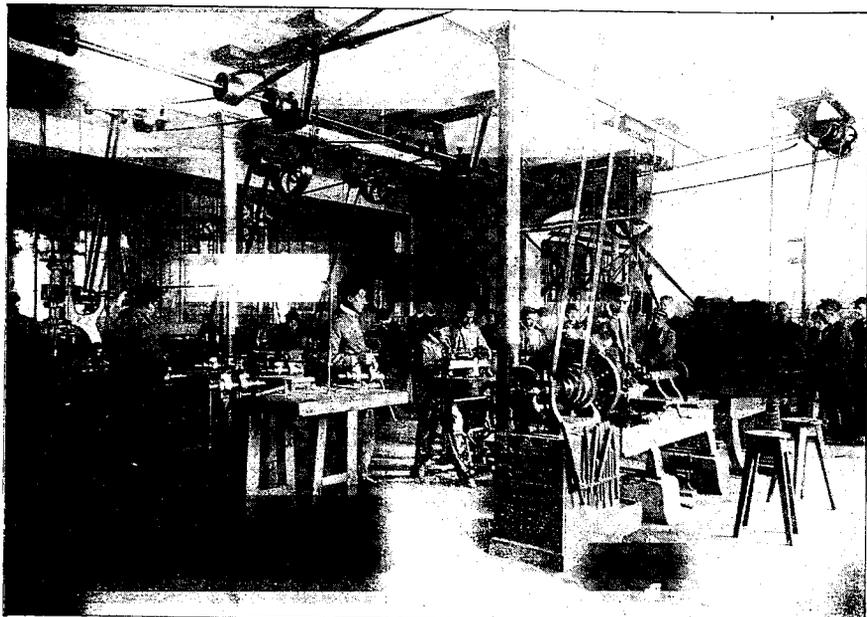
ATELIERS

Les ateliers sont pourvus de l'outillage nécessaire pour le travail du bois, du fer, pour la préparation des moules et la coulée des pièces de petites dimensions ; les ateliers, considérés comme une annexe de la salle de dessin, servent ainsi à enseigner aux élèves comment on peut passer du calcul et d'un dessin d'une pièce à son exécution.

ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE



ATELIER DE MENUISERIE



ATELIER DES MACHINES-Outils

Le travail du bois comporte l'exécution des assemblages divers, soit d'après des épures faites par les élèves au cours de descriptive, soit d'après des croquis cotés; chaque élève passe un certain temps au tour à bois et apprend à se servir des outils en réalisant différentes pièces suivant des dimensions données.

Pour le travail du fer, les exercices sont conduits dans le même ordre d'idées : les élèves apprennent à forger en préparant des pièces de fer qui serviront ensuite à l'ajustage, puis apprennent à manier le burin et la lime en ayant sous les yeux le dessin coté de la pièce travaillée et se guidant toujours, dans l'exécution, au moyen du compas et du pied-à-coulisse. Quand ils possèdent ainsi les éléments du métier, ils se servent de machines-outils : raboteuse, perceuse, fraiseuse, mortaiseuse, tour à fileter, à charioter, etc. ; ces machines sont mises en mouvement, soit par un moteur électrique, soit par une machine à vapeur dont la conduite, ainsi que celle de la chaufferie, est confiée à un élève.

En apprenant à mouler, les élèves, se rendant compte de la construction des pièces, sont plus aptes à les représenter par des coupes ou des projections et, par là même, deviennent plus habiles à lire un dessin.

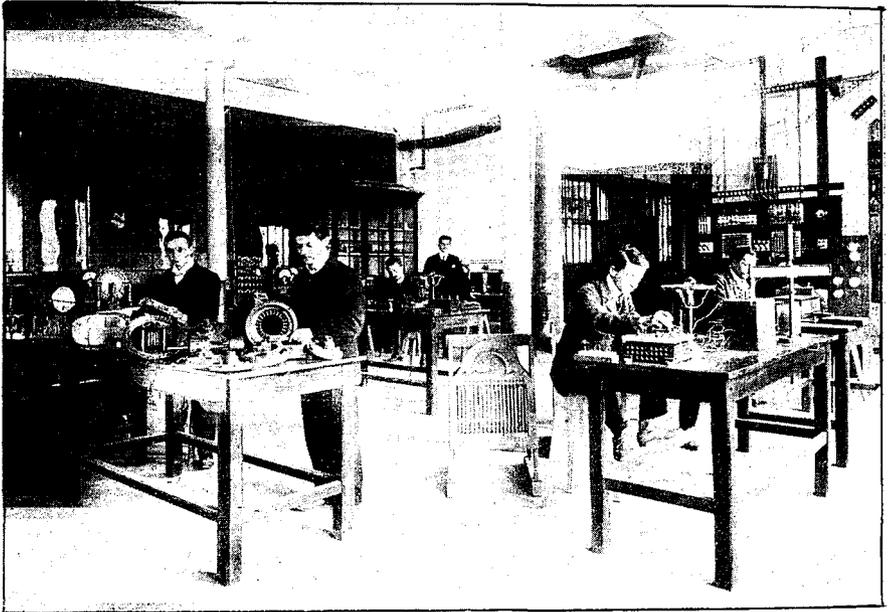
LABORATOIRES

Le laboratoire d'électrotechnique est installé dans trois salles différentes, l'une pour les essais de machines, les deux autres réservées aux mesures électriques. L'énergie électrique est distribuée dans le laboratoire sous forme de courant continu, 250-125 volts (Compagnie du Gaz), et de courant triphasé, 115 volts (Société des Forces motrices du Rhône). Un tableau de distribution, dont l'organe essentiel est un commutateur suisse, permet de distribuer dans toutes les directions l'un ou l'autre courant. Dans les salles des machines, deux doubles jeux de rails encastrés dans le sol, l'un pour les moteurs, l'autre pour les génératrices, permettent une grande variété dans l'installation de chaque essai.

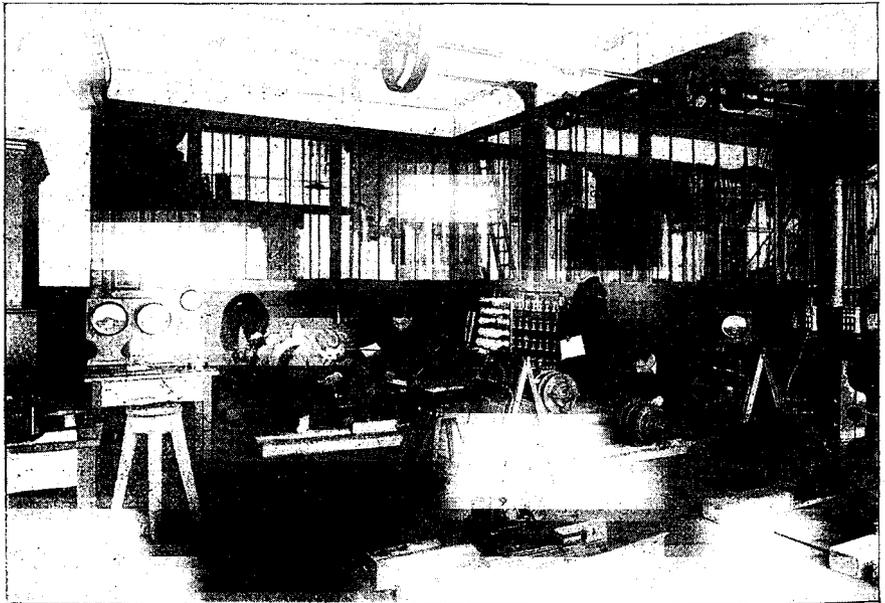
Les élèves disposent actuellement de quatre moteurs d'induction, une dynamo-compound, deux dynamos-shunt, deux dynamos-série, deux alternateurs, dont un à fréquence et voltage variables, une commutatrice, un transformateur. Dans les deux autres salles, servant aux mesures électriques, des planchettes fixées aux murs assurent une grande stabilité aux galvanomètres ; de distance en distance se trouvent des prises de courant en relation avec le commutateur suisse, mettant chaque groupe d'élèves à même d'effectuer tous les genres de mesures.

Les élèves disposent de tous les appareils nécessaires pour effectuer les mesures électriques et magnétiques : voltmètres, ampèremètres, électro-dynamomètres, wattmètres, ponts de Weatstone, Thomson, perméamètres, hystérésimètre, séchomètre ; étalons de résistance, de force

ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE



LABORATOIRE D'ÉLECTRICITÉ



LABORATOIRE D'ÉLECTROTECHNIQUE

électromotrice, de capacité, de self-induction ; rhéostats d'absorption métalliques, à lampes et à liquide mono-, di-, triphasés ; freins, tachymètres, etc.

Les travaux pratiques de chimie ont pour objet l'analyse minérale qualitative et quantitative et sont dirigés surtout en vue des industries se rattachant aux travaux publics et constructions civiles : analyse de chaux, ciments, mortiers, des fontes, des alliages, des minerais usuels, etc.

Chaque élève a sa place assignée pour l'année et il lui est confié le matériel nécessaire à ses essais.



SALLE DE DESSIN

DESSIN

La salle de dessin occupe tout le second étage du bâtiment situé en bordure sur la rue de la Lône : 30 mètres de longueur et 12 mètres de largeur ; elle prend jour au nord, tant par des fenêtres que par un double rang de sheeds. Tous les jours les élèves ont une séance de dessin d'une heure et demie et on s'efforce de les amener peu à peu au dessin industriel ; on met, au début, entre leurs mains, des éléments de machines, ils prennent le croquis coté de différentes projections et coupes, passent à l'exécution à une échelle donnée, puis s'habituent à tirer des épreuves sur papier au ferrocyanure ou héliographique, dont ils se servent ensuite dans les ateliers. Quand ils sont plus avancés, il

relèvent le croquis de machines-outils et terminent leurs études en se rendant dans diverses usines et installations mécaniques, dont les directeurs veulent bien les autoriser à prendre des croquis, puis exécutent à l'École les dessins industriels.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque contient environ 2.500 volumes traitant des différentes matières enseignées à l'École (1). Ces volumes peuvent être empruntés par les élèves et les anciens élèves. Une salle de lecture attenante à la bibliothèque, dans laquelle se trouvent une vingtaine de périodiques techniques à la disposition des élèves, est ouverte tous les jours, de 11 h. 1/2 à 2 heures.

ENSEIGNEMENT

La science de l'Ingénieur a pour base essentielle l'étude des mathématiques et un certain nombre de connaissances techniques générales : résistance des matériaux, statique graphique, physique industrielle, etc., et c'est seulement lorsqu'on possède des notions suffisamment étendues en ces différentes branches qu'on peut se spécialiser avec fruit en approfondissant telle ou telle partie de la technique industrielle. C'est cette idée qui a servi de guide dans l'établissement du programme de l'enseignement à l'École : trois années sont consacrées par les élèves à l'étude des mathématiques et des connaissances techniques générales ; c'est la durée normale des études de l'École, à la suite desquelles les élèves dont la moyenne est suffisante reçoivent un diplôme.

Une quatrième année facultative permet aux élèves qui le désirent de compléter leurs études pratiques en se spécialisant, soit dans l'électrotechnique, soit dans les constructions civiles et les travaux publics.

INGÉNIEURS COLONIAUX

La Chambre de commerce de Lyon a créé depuis 1898, un enseignement colonial destiné à faciliter les relations commerciales avec l'Extrême-Orient et les pays de langue arabe. Cet enseignement qui, jusqu'à présent, ne s'était adressé qu'à des jeunes gens se destinant au commerce, vient d'être étendu à l'industrie en combinant l'enseignement de l'École Centrale lyonnaise et les cours coloniaux pour les élèves qui ont l'intention de s'expatrier.

En Extrême-Orient et en Asie Mineure les travaux en cours d'exécution et qui, pendant longtemps encore, réclameront l'activité de nos compatriotes sont les travaux publics en général et, plus particulièrement, les constructions de chemins de fer ; une fois les moyens de transport

(1) Le Bulletin mensuel N° 41 (Septembre 1907) contient le catalogue des ouvrages composant la bibliothèque de l'E. C. L.

assurés, le nombre des entreprises industrielles rémunératrices qui pourront être créées aux colonies est considérable.

Les élèves de l'École se destinant aux colonies suivent donc les cours de la quatrième année, spécialement affectée à l'étude des travaux publics et constructions civiles et, en même temps, les cours coloniaux de la Chambre de commerce. Ils acquièrent ainsi des connaissances suffisantes en langue chinoise ou arabe pour diriger sur les chantiers la main-d'œuvre indigène.

COURS PROFESSÉS

Le résumé des matières enseignées permettra de se rendre compte de l'étendue des connaissances qu'un élève peut acquérir en suivant les cours de l'École (1).

L'enseignement des mathématiques (1^{re} et 2^e année) débute par le binôme de Newton et se termine par l'étude des équations aux dérivées partielles en insistant principalement sur les équations que l'on rencontre dans les applications techniques (résistance des matériaux, hydraulique, etc.).

L'étude de la descriptive (1^{re} et 2^e année) comprend la perspective, la charpente, la coupe des pierres. Il a déjà été dit comment, dans cet enseignement, on passait de la salle de cours à la salle de dessin pour tracer l'épure d'un assemblage, puis à l'atelier pour réaliser l'assemblage; on opère de la même façon pour la coupe des pierres. Les blocs de plâtre sont taillés par les élèves d'après une épure tracée par eux, puis assemblés pour former un appareillage étudié au cours.

La mécanique rationnelle (1^{re} et 2^e année) se complète d'un cours de mécanique appliquée où sont étudiés au point de vue pratique les engrenages, les transmissions et les transformations de mouvements.

L'arpentage et le nivellement (1^{re} année) font le sujet d'un certain nombre de leçons spéciales, et les élèves appliquent sur un terrain varié, sous la direction de leur professeur et de conducteurs des Ponts et Chaussées, les notions qui leur ont été données; le nombre des séances d'application est suffisant pour que chaque élève se serve de tous les instruments employés au lever de plan.

La physique générale est enseignée en première année, sauf la partie relative à l'électricité générale (2^e année). Tout en mettant les élèves au courant des théories nouvelles sur les différentes formes qu'affecte l'énergie et les applications qui en découlent, le cours sert d'introduction à la physique industrielle et à la métallurgie (2^e année). L'enseignement de ces deux dernières parties est complété par des visites dans les usines métallurgiques de la région.

(1) Le programme des examens d'admission à l'École Centrale Lyonnaise et celui des cours qui y sont professés sont adressés à toute personne qui en fait la demande à la Direction de l'École, 16, rue Chevreul.

La chimie minérale (1^{re} année) et la chimie organique (2^e année) donnent aux futurs ingénieurs les notions générales qui leur sont nécessaires dans leur carrière. De même, l'étude de la minéralogie (1^{re} année) et de la géologie (2^e année) les mettent à même d'étudier la nature du terrain pour le tracé d'une route ou d'un chemin de fer.

La troisième année est réservée aux applications générales dont tout ingénieur a besoin, quelle que soit la voie qu'il adopte dans la suite. Les cours de construction de machines, d'hydraulique, de résistance des matériaux, de statique graphique, de machine à vapeur, d'électrotechnique générale, d'analyse chimique, de législation industrielle, de pathologie d'urgence, forment un ensemble de connaissances qui facilite l'orientation définitive des élèves et qui leur permet de se créer par leur travail une situation dans l'industrie.

Ici encore on s'efforce, chaque fois que la chose est possible, de faire intervenir l'expérience: les élèves vérifient les notions données aux cours en se servant de la machine à essayer les métaux, en prenant les diagrammes et faisant des essais au frein sur la machine à vapeur, en effectuant au laboratoire d'électrotechnique des mesures de résistance, de force électromotrice, de capacité, étalonnage de compteurs et d'appareils industriels.

A la fin de la deuxième année et pendant toute la troisième année, les élèves sont tenus de faire les projets suivants: physique industrielle, machine à vapeur, statique graphique, résistance des matériaux, hydraulique, constructions civiles, travaux publics.

Des visites d'usines viennent à la fin de leur séjour à l'École, pendant le dernier trimestre, compléter l'ensemble de leurs études, leur montrer la différence existant entre l'École et l'usine et leur donner un aperçu de la nouvelle voie dans laquelle ils auront à s'engager.

ANNÉE DE SPÉCIALISATION

La quatrième année, ou année de spécialisation, est de création récente. C'est en novembre 1902 que, grâce à une subvention donnée spécialement dans ce but par le Conseil général du Rhône, on a organisé tout un ensemble de cours sur l'électrotechnique et la mécanique appliquée (section A) et en novembre 1905 s'ouvraient de nouveaux cours permettant aux élèves d'étudier plus spécialement les constructions civiles et les travaux publics (section B).

Dans ces années de spécialisation, on s'efforce de rendre l'enseignement aussi pratique que possible: la matinée est consacrée aux leçons orales et la soirée aux travaux pratiques de laboratoire et d'ateliers, aux projets de moteurs, de dynamos, d'installations électriques, de transports d'énergie, de turbines, aux visites d'usines électriques, de chantiers, etc.: Des stages sont faits à la fin de l'année dans différentes usines et installations électriques, exploitations et chantiers, de manière que les con-

naissances acquises tant aux cours que dans les laboratoires reçoivent la consécration industrielle.

Les leçons sur l'aménagement des chutes d'eau, le transport de l'énergie électrique par ligne aérienne, l'étude des turbines à vapeur, la surchauffe, l'aménagement des centrales électriques, la traction électrique, l'application de l'électricité aux machines-outils et appareils de levage sont communes aux deux sections.

A la section A des cours spéciaux sont faits sur des compléments de mathématiques et de mécanique rationnelle, sur la thermodynamique, l'électrotechnique générale, les mesures électriques, les essais de machines, le calcul et la construction des machines à courant continu, le calcul des transformateurs, alternateurs ou alternomoteurs, la construction de câbles armés, les canalisations souterraines, les essais des machines à vapeur, des chaudières et des combustibles, l'électrochimie et l'électrometallurgie, la photométrie.

Pour la section B, on a créé des cours de géologie, topographie, géodésie, construction de rouies, ponts en maçonnerie, ponts en bois, ponts suspendus, ponts en fer, fonte, béton et ciment armé, maison d'habitation, construction de chemins de fer, exploitation technique, transporteurs aériens par câbles. Ce sont les cours de cette section que suivent les ingénieurs coloniaux.

En résumé, les sections A et B ont sept cours communs et chacune a onze cours spéciaux.

Dans ces années de spécialisation, dans lesquelles on serre de très près la réalité, les élèves peuvent donc acquérir un ensemble de connaissances essentiellement pratiques et immédiatement applicables. L'enseignement technique colonial permettra à de jeunes ingénieurs de se créer rapidement d'avantageuses situations dans les pays encore neufs au point de vue de la grande industrie.

Tel se présente, avec ses 35 professeurs, ses 6 chefs ouvriers, ses 186 élèves, l'enseignement donné à l'Ecole Centrale Lyonnaise. Si, peu à peu, l'Ecole est arrivée à un tel développement et s'il lui est permis d'adapter sans cesse ses cours aux nouveaux desiderata de l'industrie en marche, c'est que, jamais, à aucun moment, la bonne volonté de tous ne lui a fait défaut : industriels, commerçants, pouvoirs publics, tous ont contribué, chacun dans sa sphère, à soutenir l'Ecole et lui ont permis d'évoluer dans le sens du progrès.

L'Ecole, très reconnaissante, fait en sorte de remplir les vœux des fondateurs et donateurs en apportant sa part d'efforts dans la lutte industrielle.

H. RIGOLLOT  O. I.

*Professeur adjoint à la Faculté des Sciences
de l'Université de Lyon,
Directeur de l'Ecole Centrale Lyonnaise*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 16 Novembre 1907

La visite de l'École terminée, c'est au son de notre vieille cloche dont le tintement résonne encore à nos oreilles, que l'on nous convie à prendre place pour l'Assemblée générale et le Congrès.

Ils se tiennent, cette année, dans une des salles de cours de l'École.

Au fauteuil présidentiel, prend place notre président, Jean Buffaud, entouré des membres du Bureau : MM. La Selve, vice-président ; Bourdon, trésorier ; Backès, secrétaire, et des conseillers.

A 4 heures 45, la séance est ouverte en présence de 135 Anciens Elèves.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale ;

Lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1906-1907 ;

Rapport du Conseil d'administration ;

Election de 4 conseillers, conformément à l'article 15 des Statuts.

**

Lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale

M. le Président déclare que le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 novembre 1906 a été inséré au Bulletin mensuel de l'Association (Bulletin n° 31) et demande à l'Assemblée s'il y a lieu d'en relire le texte. La majorité des camarades présents répondent par la négative.

L'adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

**

Lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1906-1907

M. le Président donne alors la parole au Trésorier qui présente comme suit le rapport financier de l'exercice 1906-1907 :

ETAT DES RECETTES ET DÉPENSES

(arrêté au 16 Novembre 1907)

ACTIF

Solde en caisse au 10 Novembre 1906 *(suivant état approuvé
par l'Assemblée générale)* :

Portefeuille.....		27.022 60
Espèces.....	2.919 05	
488 Cotisations de Membres.....	4.880 »	
Annonces.....	1.016 15	
Cotisations de membres honoraires.....	340 »	
Divers.....	2.218 40	
Intérêts { Portefeuille..... 795 20 }	869 50	12.242 80
{ Caisse d'épargne..... 74 30 }		
3 Obligations O. T. L. 3 1/2.....		893 85
Total.....		<u>40.159 25</u>

PASSIF

Frais de Secrétariat, correspondance et recou- virements.....		978 15
Location de la salle, banquets, conférences.....		2.452 10
Secours.....		315 »
Imprimés, bulletins, etc.....		4.361 45
Clichés pour bulletins et conférences.....		1.621 85
Bourse accordée à l'Ecole.....		500 »
Dépenses du groupe parisien.....		82 80
Divers.....		45 »
Achat de 3 obligations O. T. L. 3 1/2.....		893 85
Une obligation foncière 1879 sortie au tirage...		479 25
Solde en caisse au 16 Novembre 1907 :		
Portefeuille.....	27.437 20	} 28.429 80
Espèces.....	992 60	
Total.....		<u>40.159 25</u>

Tel est, Messieurs, le bilan que je vous demande de vouloir bien approuver.

Le Trésorier :

H. BOURDON.

Ce rapport, mis aux voix, est adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Passant à l'ordre du jour, M. le Président donne lecture du compte-rendu des travaux du Conseil pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous reproduisons *in extenso* ce document.

Messieurs et chers Camarades,

Comme les années précédentes, le conseil qui a régi votre Association pendant l'exercice 1906-07, tient à vous rendre compte de ses travaux. Il le fera brièvement cette année, pour ne pas vous retenir trop longtemps attentifs en ce jour de fête qu'est le Cinquantenaire de la fondation de notre École.

Bulletins mensuels. — Tous nos camarades, qui sont « *membres* » de notre Association, et qui, par conséquent, reçoivent gratuitement cet organe périodique, ont pu se rendre compte du grand effort qui a été fait cette année pour rendre cette publication aussi intéressante que possible. Nous avons fait de grosses dépenses tant en impressions qu'en clichés de reproductions, mais ces dépenses, nous ne les regrettons pas, car nous avons offert à nos lecteurs un Bulletin comme peu d'Associations en possèdent. Nous ferons mieux encore à l'avenir, et nous tâcherons de maintenir notre rang dans cet ordre d'idées. Cette année écoulée a été fertile en communications diverses. Un grand nombre de camarades nous ont envoyé des articles à insérer, certains ont été publiés, d'autres attendent leur tour d'insertion. Nous les remercions vivement de s'intéresser à notre œuvre, qui est celle de l'Association et, encore une fois, nous leur disons que le Bulletin mensuel est le trait d'union, le lien qui doit réunir tous les camarades issus d'une même École. Nous prions donc tous les Anciens Elèves, nos aînés, par l'expérience qu'ils possèdent sur chaque chose, les jeunes, par les idées nouvelles de progrès qu'ils conçoivent, de nous faire part de leurs communications. Elles seront toujours les bienvenues et une place leur sera toujours réservée dans le cadre de notre Bulletin. Nous comptons donc sur vous tous, Messieurs, pour rendre aussi intéressant que possible notre revue mensuelle, et espérons que notre nouvel appel ne sera pas vain.

Soirées Conférences. — Nous avons pressenti pour nos conférences de l'hiver dernier, MM. Lumière pour nous parler de l'invention de la photographie des couleurs et M. Laubeuf, l'inventeur des submersibles, pour nous initier à la navigation sous-marine. Au dernier moment, ces messieurs, pris par certains engagements, n'ont pu se rendre

à notre invitation. Cependant MM. Lumière nous ont promis une soirée qui sera consacrée à l'exposé de leur scientifique découverte et M. Laubeuf a bien voulu nous transmettre le texte de sa conférence que nous avons reproduit, dans notre Bulletin mensuel, n° 37 (mai 1907).

En retour, nous avons pu vous offrir une promenade au Japon, et le conférencier attiré, pour ainsi dire, de notre Association, M. Couchoud; le charmant causeur que notre auditoire d'élite a connu et estimé à deux reprises, avait bien voulu se charger de nous conduire à l'antipode de notre planète. Cette réunion a été charmante à tous les points de vue et nos nombreux invités n'ont pu que se féliciter d'être venus assister à une aussi agréable soirée (*Applaudissements*).

Nous avons inauguré, cet hiver, un nouveau genre de conférences, que nous pourrons appeler *causeries techniques*. Notre camarade Bellet a bien voulu se charger de cette tâche ardue et nous l'en remercions sincèrement. La conférence sur l'Exposition de Milan et le Simplon avait réuni une centaine de camarades qui ont été vivement intéressés par le nombre respectable de documents et de photographies qui ont défilé devant leurs yeux.

Nous souhaitons que ce genre de causerie se continue parmi nous et nous invitons nos camarades qui pourraient avoir des renseignements intéressants à nous communiquer de bien vouloir se faire inscrire au Secrétariat. Nous leur réserverons le meilleur accueil. Ces petites causeries entre camarades pourront être contradictoires et nous sommes persuadés qu'elles porteront leurs fruits aussi bien pour le conférencier que pour l'auditoire. Que l'exemple du camarade Bellet soit suivi, et nos réunions deviendront de plus en plus intéressantes.

Nous demanderons également à nos Camarades musiciens de bien vouloir se grouper et former entre eux une compagnie artistique qui égayera nos réunions par l'audition de symphonies ou de morceaux de chant.

Nous espérons donc être entendus et écoutés favorablement et nous souhaitons que l'hiver 1907-08 ne s'écoule pas sans que nos prévisions soient réalisées.

Sorties d'été. — Le vote de l'Assemblée générale du 10 novembre, 1907 a été respecté par la commission des fêtes et une nouvelle sortie, a été organisée dans le courant de l'été 1907. Les organisateurs ont vu leurs efforts couronnés de succès et les trente-deux Camarades qui se sont rendus, qui en automobiles, qui en bicyclettes ou motocyclettes, à la Compagnie des Mines de la Péronnière à Grand-Croix, puis au col de Pavézin, ont pu apprécier le succès de cette agréable excursion et le plaisir de se retrouver en comité joyeux. — Cette réunion champêtre, où tout protocole fut exclu, fut exquise et demande des lendemains semblables. Il faut souhaiter, pour l'été prochain, qu'une aussi agréable journée nous soit réservée et tout porte à croire qu'elle le sera, c'est notre conviction.

Offres et demandes de situation. — Le Comité qui s'occupe de ce service particulier est heureux d'avoir placé cette année 23 camarades qui avaient eu recours à l'Association. Ce nombre représente le 65 % des demandes adressées (*Applaudissements*). Le résultat est, sans nul doute, satisfaisant mais n'est pas encore parfait. Les perfectionnements que nous avons apportés cette année à ce service, ont été une cause certaine de succès, mais là ne doivent pas se borner nos efforts. De nouvelles modifications, étendant notre publicité d'offres et de demandes de situations, sont actuellement à l'étude et le nouveau fonctionnement de cet important service, que dirige avec tant de dévouement notre ami Charousset, entrera en vigueur dans un mois, croyons-nous. Ce service de renseignements nous permettra d'accroître nos relations dans le monde commercial et industriel et par ce fait, nous pensons pouvoir offrir à nos camarades en quête de situations le maximum des offres qui pourront nous être faites.

N'oubliez pas, non plus, Messieurs, que votre rôle et votre devoir d'ancien élève d'une même Ecole est de nous signaler les places vacantes qui sont à votre connaissance. Nous tenons à remercier ici, et ils sont nombreux cette année, tous ceux qui nous ont fait part d'emplois vacants pouvant intéresser des camarades. Ils ont fait preuve de solidarité, et cette solidarité doit devenir de plus en plus efficace, car nos concurrents sont nombreux et la lutte est difficile.

Notre devoir à tous est donc de nous soutenir, et nous nous soutiendrons en casant nos collègues partout où des situations d'avenir pourront se présenter. N'oublions pas que le but véritable de notre Association est le placement de nos camarades et que là doivent tendre tous nos efforts (*Applaudissements répétés*).

Secours. — Quelques camarades ont eu recours à nous cette année pour les aider dans un moment difficile. Dans la mesure du possible, nous avons mis nos finances à leur disposition et nous avons vu avec plaisir que plusieurs de nos camarades que l'Association avait aidés antérieurement se sont fait un devoir de rembourser leurs prêts.

Reconnaissance d'utilité publique. — Les formalités nécessaires en vue d'obtenir du Gouvernement la reconnaissance d'utilité publique de notre Association ont subi un moment d'arrêt par suite de renseignements complémentaires qu'il a fallu fournir. Cette question sera reprise et menée à bonne fin, nous l'espérons.

Situation financière. — Enfin la situation de notre Association est florissante, puisque, malgré toutes nos charges, le budget boucle avec un excédent de 1.000 fr. environ (*Applaudissements*).

Tels sont, Messieurs et chers Camarades, les faits que nous avons à vous soumettre et que nous vous demandons de bien vouloir approuver.

Le Secrétaire :
L. BACKÈS

Le Président :
J. BUFFAUD.

De chaleureux applaudissements accueillent la lecture de ce rapport. M. le Président met aux voix son approbation. A l'unanimité, ce compte-rendu est approuvé avec félicitations.

**

ELECTION DE QUATRE CONSEILLERS

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination de 4 conseillers, conformément à l'article 15 des Statuts. Cette élection a lieu par bulletins secrets, sur une liste présentée par le Conseil. Le résultat du scrutin est le suivant :

Votants : 135

MM. V.-H. LA SELVE (1865).....	134 voix.
P. LACOURBAT (1882).....	123 —
E. MITAL (1900).....	133 —
F. DEPASSIO (1903).....	133 —

En conséquence, les camarades ci-dessus sont élus membres du Conseil d'administration de l'Association pour une durée de 4 années.

**

Les élections étant terminées, les communications techniques préparées par quelques-uns de nos camarades à l'occasion de ce premier congrès sont renvoyées à une séance ultérieure, l'heure étant déjà très avancée.

**

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à notre camarade parisien P. GUÉROULT.

DISCOURS DE M. PAUL GUÉROULT

Ancien élève de la promotion 1870.

Monsieur le Président,
Messieurs et chers Camarades,

« Un demi-siècle nous sépare de la fondation de notre Ecole par M. Désiré Girardon, qui sut intéresser à la réalisation d'une conception exacte, quoique jugée hasardeuse à l'époque, toute une élite de savants et d'industriels lyonnais dont il nous reste un seul survivant, M. Ancel, l'éminent ingénieur et travailleur infatigable auquel j'adresse un salut respectueux.

« Jusqu'en 1868, Désiré Girardon fut à la fois directeur et professeur et, c'est par raison de santé qu'il dut prendre une retraite prématurée.

« Il fut un précurseur en matière d'enseignement professionnel et n'est plus là pour prendre, aujourd'hui, sa part de récompense bien méritée après un labeur aussi fécond.

« Est-il nécessaire de rappeler à mes vieux camarades qui l'ont connu et que je retrouve, hélas! trop peu nombreux au bout de 37 années d'éloignement, combien il fut, dans son genre, un professeur admirable pour ne pas dire incomparable? »



DÉSIRÉ GIRARDON

Fondateur de l'E. C. L. Premier Directeur
6 Juillet 1812-29 Janvier 1892

« Son fils, M. Antonio Girardon, notre sympathique camarade et ancien professeur, sut dignement continuer la tradition dont son regretté père lui avait laissé le secret.

« Au moment où nous allons nous rendre à la grande fête donnée par l'Ecole à l'occasion de son cinquantenaire, je vous demande de permettre à un ancien élève de Désiré Girardon, d'évoquer en mémoire de lui, un souvenir de reconnaissance. »

De chaleureux applaudissements accueillent les paroles de Guérault.

La réunion à l'Ecole s'est terminée par un apéritif d'honneur qui est offert gracieusement par notre camarade J. Rivoire (1868) de Marseille, dans le grand Salon de Réception.

Notre président Buffaud se fait l'interprète de tous en remerciant Rivoire de sa très gracieuse attention et en proposant de boire à la santé du généreux donateur.



Cliche C. Bouvier (1902)

M. GUSTAVE FORTIER  O. I.

Ancien Directeur et Professeur de chimie

Un d'entre nous, gardant un strict incognito, porte un toast à M. Mathey qui nous a tous initiés aux secrets de la science mathématique. Les applaudissements unanimes et les enthousiastes bravos montrent combien nous sommes reconnaissants à notre excellent professeur.

Les discours officiels sont terminés, les conversations particulières reprennent bruyantes. Chacun goûte du Rivoire et le trouve excellent et peu à peu disparaît cette foule nombreuse.

BANQUET

du 16 Novembre 1907

A peine l'Assemblée générale, qui avait eu lieu l'après-midi à l'École, était-elle terminée, que déjà de nombreux camarades arrivent au siège de nos réunions, le restaurant Berrier et Milliet, 31, place Bellecour. La marquise érigée à l'entrée est incendiée d'une illumination intense, grâce aux guirlandes lumineuses posées par notre camarade Dubeuf. Dès 6 heures, le vestiaire est assailli et, jusqu'à 7 h. 1/2, c'est un défilé ininterrompu d'invités, dont la longue suite se déroule jusque sur la place Bellecour.

Le Conseil d'administration de l'École, qui avait lancé de nombreuses invitations au monde officiel lyonnais et à tous les Anciens Elèves, a bien fait les choses. La salle du banquet présente un coup-d'œil magnifique. La grande table d'honneur, dressée en son milieu et sur toute la longueur de la salle, est décorée avec luxe. Des candélabres en bronze doré alternent avec des groupes de danseuses, le tout relié par des guirlandes de violettes. Un chemin de lianes verdoyantes court sur les nappes encadrant les motifs principaux de décoration. De part et d'autre de la table d'honneur et perpendiculairement à elle sont placées les tables réservées à la presse lyonnaise, à la Commission d'organisation et aux Anciens Elèves. Chacune de ces tables porte le numéro des promotions auxquelles elles sont affectées, de façon à éviter, dans la plus grande mesure, les recherches inutiles, causes d'encombrement.

Mais voici bientôt l'heure du diner. Déjà, nos invités officiels sont reçus dans le salon de réception, à gauche de l'entrée, par M. Ancel, président et les membres du Conseil d'administration de l'École. Grâce au zèle vigilant des commissaires dévoués, sous la direction de notre camarade Cartier, les invités sont conduits dans les salons de réception, tandis que les Anciens Elèves sont dirigés sur la grande salle du banquet. Ils comparaissent docilement et inconsciemment conduits devant le trésorier, M. Bourdon, qui en profite pour leur extraire leur cotisation pour 1908. La caisse de secours de notre Association, toujours ouverte à la générosité, reçoit de nombreux et importants dons à l'occasion du cinquantenaire. Bientôt, la salle est pleine d'Anciens Elèves, qui ont vite fait de se grouper par promotions. C'est un tumulte d'exclamations, de cris de surprise, d'explosions de sympathie entre amis d'enfance. Les camaraderies se renouent et les souvenirs s'évoquent. A ce moment, M. Ancel, le distingué et dévoué président du Conseil

d'administration de notre Ecole, fait son entrée. Il est suivi de l'élite officielle, industrielle et intellectuelle lyonnaise, qui a bien voulu accepter son invitation. Un tonnerre d'applaudissements salue cette entrée.

Preennent place à la table d'honneur, présidée par M. Herriot, maire de Lyon, ayant en face de lui M. Ancel: M. le général Galliéni, gouverneur militaire de la place de Lyon; M. Curty, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet; M. Auzière, premier président à la Cour; M. Joubin, recteur de l'Académie de Lyon; M. Coignet, vice-président de la Chambre de Commerce; M. Jean Buffaud, président de l'Association des Anciens Elèves; M. Pagnon, président du Conseil d'administration de l'Ecole Supérieure de Commerce; MM. Martial Paufigue et L. Permezel, Chamonard et Morand, membres de la Chambre de Commerce.

MM. Beauvisage et Mermillon, adjoints à la Mairie Centrale; M. Wiensberger, secrétaire du maire; MM. Cacaud, secrétaire général de la Préfecture; Lanlaud, chef du cabinet du Préfet.

MM. Bianconi, inspecteur de l'Académie; Depéret, doyen de la Faculté des Sciences.

MM. Vautier, Ch. Diederichs, L. Lumière, Verzieux, membres du Conseil d'administration de l'E.C.L.; MM. Jacquand et Piaton, industriels.

MM. Gobin et Mathey, professeurs honoraires de l'E. C. L.; MM. Rigollot, directeur de l'E.C.L.; Barbier, Vessiot, Charruit, Morel, Blanchet, Pierron, Claveaud, Lahousse, Roman, Dépré, Levavasseur, Bourdier, Bouvier, Proust, Weill, Busquet, Grialou, Côte, Conche, Burel, André, Limb, Branciard, Blazin, Bougault, professeurs à l'E.C.L.; Pierrot, surveillant général à l'E. C. L.

MM. Cohendy, président du Conseil d'administration de la Martinière; Lang, directeur de la Martinière; Dauban, proviseur du Lycée Ampère; Vignon, directeur de l'Ecole de Chimie; Garin, président du Conseil d'administration de la Société d'Enseignement professionnel; Saint-Cyr-Penot, directeur de l'Ecole de Commerce.

MM. Auric, ingénieur en chef de la voirie municipale; Dessrier, ingénieur en chef à la Compagnie P.-L.-M.; Lombard, inspecteur principal de la traction à la Compagnie P.-L.-M.

MM. Legendre, imprimeur, juge au Tribunal de Commerce; Pinet, directeur de la Compagnie générale des Eaux; Marrel, associé de banque, membres honoraires de l'Association des anciens E.C.L.

MM. les Représentants de la Presse lyonnaise et bien d'autres notabilités dont les noms nous échappent.

A ce moment, la salle présente un aspect féerique. Près de 400 convives ont pris place autour des tables dressées. Si la qualité des invités officiels est remarquable, le nombre des Anciens Elèves est imposant.

Toutes les promotions, depuis la fondation de l'École, sont représentées, à l'exception de quatre. Le Conseil de l'Association, ayant obtenu de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. une réduction de 50 o/o pour les camarades désirant se rendre à cette fête, il en est venu un grand nombre, même de très loin. D'autres, mettant leur dévouement à l'École au-dessus de leurs intérêts personnels, ont voulu, malgré tout, être présents à cette solennité. Les plus anciens comme les plus jeunes ont tenu à venir manifester leur sympathie à leur vieille École et à sa dévouée phalange de distingués professeurs.

Nous donnons ci-après la liste des camarades présents au Banquet et celle des camarades qui se sont excusés. Il y a certainement dans ces listes des erreurs et des omissions. Que ceux qui en sont victimes veuillent bien nous excuser, car nous avons été débordés dans notre tâche.

PRÉSENTS AU BANQUET

- Promotion de* 1860. — Girodon Paul, Picard Lucien.
— 1862. — Arthaud Pothin.
— 1864. — Martin Jacques.
— 1865. — Chapuy Joanne, La Selve V.-H.
— 1867. — Boisard Louis, Rousset Louis, Sar Albert.
— 1868. — Béraud Jean, Dumont Georges, Guigard Paul,
Rivoire Jules.
— 1869. — Courrier Paul-Louis, Gazagne Gaston, Prost
Lucien, Voidier Isidore.
— 1870. — Borrey Victor, Guéroult Paul, Nodet Philibert,
Pitavy Louis, Talon Adrien.
— 1871. — Petit Jules.
— 1872. — Souchon Régis.
— 1873. — Bergeon Henri, Eymard Joanne.
— 1874. — Bouvier Gaston, Branciard François, Mialon
Léon, Willermoz Gabriel.
— 1877. — Daniel Marius, Page Henri.
— 1878. — Capitaine Léon, Chandanson Paulin, Com-
mandeur Louis, Loyon Joannès, Vivien
Louis.
— 1879. — Degoul Charles, Galerne Maurice, Genin
Louis, Mathian Louis.
— 1880. — Bauzail Henri.
— 1881. — Braemer Alfred, Guillot Philibert.
— 1882. — Carlin Ulysse, Châtaigner Emile, Janin Pierre,
Lacourbat Pierre.

- Promotion de 1883.* — Bruel Louis, Célard Joannès, Court Luc, Durand Casimir, Germain Antoine, Meunier J.-B., Rousset Antoine.
- 1884. — Chabrel Albert, Coiffard Claudius, Cot Eugène, Genevay Gaspard, Rouzet Charles.
- 1885. — Bory Paul, Colas Jean, Lumppe Charles, Vallas Antoine.
- 1886. — Richarme Albert.
- 1887. — Diéderichs Frédéric, Large Joannès.
- 1888. — Bourlin Marius, Buffaud Jean, Cartier Jules, Guély Albert, Plasson Jacques, Scurmman.
- 1889. — Chervet Benoît, Coulaud Louis, Dubeuf Jacques, Gelas Maurice.
- 1890. — Botton Antonin, Botton Henri, Favre André, Grillet Nicolas, Plombier Frédéric.
- 1891. — Blanchet Joanny, Bruyas Antoine, Cachard Claude, Clerc-Renaud Joseph, Colin Joseph.
- 1892. — Bourdon Henri, Gobert Henri, Guillemet Pierre, Mathias Antoine, Rigollet Claudius.
- 1893. — Amant Paul, Brussieux Jean, Cabane Paul, Michel Eugène, Ramassot Marius, Umdenstock Paul.
- 1894. — Bonneton Henri, Bourgeois Francisque, Bouvier J.-M., Charousset Paul, Euler Jean, Mennessier Henri, Olivier Louis, Pallordet Léon, Vallet Paul.
- 1895. — Backès Léon, Berthier Antoine, Châillet Marcel, Champenois Michel, Colombart Charles, Détard Louis, Ellia André, Schmidt Auguste.
- 1896. — Bault Louis, Cousança Frédéric, Dumont Alexandre, Foraison Eugène, Giroud J.-B., Gourgout Jules, Triolet Stanislas.
- 1897. — Culine Marcel, Koch Marius, Magnin Paul, Maillet Gabriel, Meunier André, Nérard Gustave, Revillon Ambroise, Salesses Ed.
- 1898. — Bernard Auguste, Breton Etienne, Guy Etienne, Lagrange Michel, Lelièvre Léon, Palançon Paul, Perret Edouard, Papillard Henri.
- 1899. — Broustassoux Antonin, Chazard Victor, Cottin Eugène, Gaillard Jules, Guillot Jules, Héraud Antoine, Lacroix Louis, Mathian Albert, Rabilloud Florimond, Sabatier Henri, Valdant Eugène.

- Promotion de 1900.* — Mital Edouard, Rey Camille, Tranchand Maurice.
- 1901. — Baudouin Aimé, Blech Charles, Bouteille Joseph, Guinand Jean, Lhuillier Frédéric, Lunant Joseph, Lumppp Georges, Meder Charles, Pinet Etienne, Trincano Paul.
- 1902. — Auzet Marius, Bonnet Jean, Bouvier Claudius, Carrière Edmond, Charmetant Félix, Colleuille Pierre, Colliex Ferdinand, Giraud François, Guirand Prosper, Guerrier Lucien, Jacob Jean, Jouffray Jules, Lahousse Joseph, Loron Louis, Monnet Joseph, Rey Alexandre, Rochette (de la) Ferdinand, Terrail-Tardy Edouard, Tissot Charles.
- 1903. — Avocat Victor, Chastel Arnould, Claret Gabriel, Delière Firmin, Depassio Félix, Francillon Adolphe, Lallemand Léon, Louis Jean, Meyer Joannès, Pétrou Joanny, Porraz Louis, Rocoffort Louis, Rony Paul, Ruffier Paul, Tréguer Ernest, Venot Ernest.
- 1904. — Baudet Cyprien, Boissonnet Etienne, Bouquet Louis, Bodoy André, Comerson Henri, Dallièrre Fernand, Duvillard Joseph, Merlino Paul, Pouchin Auguste.
- 1905. — Abal Henri, Alliod Eugène, Bernard Eugène, Buthion Hippolyte, Berthier Louis, Cestier Pierre, Chevandier André, Dalbanne René, Frécon Etienne, Gabert Pierre, Guyétant Léon, Huvet Léon, Lachat André, Maillard Georges, Marc Joannès, Morin René, Péliissé Francisque, Rey Joseph, Rivollier Charles, Seignobosc Albert, Thévenin Gustave.
- 1906. — Allaire Henri, Andreux Gaston, Beau François, Berthier Laurent, Bicot Pierre, Borel Paul, Chevassu Etienne, Duval Adrien, Ferrand Louis, Flachard Antoine, François Aimé, Gander Alexandre, Grandjean Marius, Guinard Pierre, Guillaume Pierre, Lambert Emile, Lamouroux Louis, Martin Daniel, Pey Louis, Royer Marcel, Savy Henri, Sido Pierre, Silvestre Antoine.

Promotion de 1907. — Bessenay Louis, Bertrand Victor, Bret Ernest Francisque, Blanc Joseph, Bouillon Joseph, Bouquet Henri, Burdin Georges, Boulaye (de la) René, Chamouton Claudius, Chiffot Jean, Didier Charles, Doménach Jean, Duparchy Alexis, Lamy Hector, Matton Henri, Martin Emile, Montange Victor, Paget Paul, Paradis Pierre, Parise Joseph, Perrochet Edouard, Pillette Max, Remontet Charles, Reymond Henri, Rouselle Albert, Tardy Jean, Vergez Noël, Vialette Marius, Voisin Charles.

EXCUSÉS

- Promotion de 1860.* — Colin Théodore, Mouterde Em.
— 1861. — Gérard Antoine.
— 1863. — Détanger Alexandre.
— 1864. — Casteljou (de) Denis, Falcot Germain, Robert Prosper.
— 1865. — Catenod Joseph, Champenois Camille, Dumarest Félix, Dussauge Antoine, Mutin François.
— 1867. — Bouvas Grégoire, Collon Gabriel, Magué Paul, Montgolfier (de) Etienne, Robatel Tobie, Variot Louis.
— 1868. — Guinand Louis, Supéry Henri.
— 1869. — Bergère Emile, Laurent Hippolyte, Maillard Charles.
— 1870. — Clayette Pierre, Figuiet Paul, Pénissat Gabriel.
— 1871. — Bellanger Henri, Monnier Paul, Pitaval Denis.
— 1872. — Morin Henri, Naylies Marius.
— 1873. — Averly Georges.
— 1874. — Raabe Maurice, Revaux Louis.
— 1875. — Donat Jules.
— 1876. — Drouhin Philippe, Falcouz Antoine, Pissavy Rénus, Thévenet Adolphe, Vial Francisque.
— 1877. — Fortier Henri.
— 1878. — Montgolfier (de) Joseph.
— 1879. — Devaud Louis, Lagarde Michel, Mistral Emile, Ruby Auguste.
— 1880. — Pasquier (du) Léon.
— 1881. — Grégoire Léon, Lacoste (de) Maurice.

- Promotion de* 1882. — Courtot Louis.
— 1884. — Brachet Henri, Piron Adrien, Ripamonti François.
— 1885. — Blanc Auguste, Guillot Georges, Marchand Oscar.
— 1886. — Degoul Paul, Pinet Joseph.
— 1887. — Berrier Georges, Geay Félix.
— 1888. — Bonnet Augustin, Crochon Joseph, Cochet Claude, Détard Jules, Foillard Antoine, Gabel Charles.
— 1889. — Geay Joseph, Mony Marcel.
— 1890. — Bollard Charles, Perraud Eugène.
— 1891. — Rivaux Charles.
— 1892. — Biles Prosper, Cleyet Auguste, Courrier Adolphe, Kléber Eugène.
— 1893. — Gérentes Louis, Rossier Jacques, Sagnimorte Simon.
— 1894. — Jagot-Lachaume Noël, Palanchon Henri, Torrilhon Armand.
— 1895. — Bazin Paul, Coquet André, Montravel (de) Henri.
— 1896. — Bourg (du) Alcyme, Courtet Paul, Noblat Alfred, Nury Eugène.
— 1897. — Aubert Joseph, Dubout Francis, Gontard Louis, Liogier d'Ardhuy Régis, Sorlin Félix, Tapisier René.
— 1898. — Grillet Marius.
— 1899. — Bergeon Auguste, Chavanne Louis, Gambert Emile, Teynard Sixte.
— 1900. — Lanord Emile.
— 1901. — Amblard Edouard, Bussière Marcel, Lamure Jean, Ronjat Marcel, Serve-Briquet Jean, Werkoff Marius.
— 1902. — Collon Maurice, Fayol Amédée, Vibert Marcel.
— 1903. — Ferroux Victor, Morand Xavier.
— 1904. — Bessière Etienne, Christin Marcel, Giriat Henri, Jeay Louis, Joubert Edmond, Porteaux Etienne.
— 1905. — Laforte (de) François, Mailland Paul.
— 1906. — Astier Albert, Benielli Antoine, Bral Claudius, Fumichon (de) Maurice, Josserand Alexandre, Renaud Félix.
— 1907. — Delastre André, Lamy Georges, Martin Eugène, Tardy J.-B., Teissier Henri, Vincent Marcel.

Une surprise attend chacun de nous. Un menu-programmé luxueux désigne chaque place. Cette œuvre artistique, due au talent de M. Henri Charoussel, frère de notre dévoué camarade, provoque l'admiration. C'est une magnifique aquarelle, représentant, en une composition symbolique du plus heureux effet, la Ville de Lyon, montrant à la jeune Ecole Centrale le vaste champ d'activité de la région lyonnaise, si industrielle. Ce petit chef-d'œuvre est tiré sur papier couché, offert par notre camarade Depassio (1903), au moyen des procédés trichrômes de la Société Lyonnaise de Photochromogravure.

Le dîner commence. Un menu, savamment et très intelligemment composé, est servi. Il est fait pour plaire aux estomacs de tous les âges, des plats résistants pour les jeunes et de délicates préparations pour ceux moins actifs. Des vins de couleurs merveilleuses chantent leurs gloires dans l'étincellement du cristal et viennent, par leur parfum, accompagner ou compléter le fumet des savoureux mets, qui font honneur à MM. Berrier et Milliet, nos Vatel lyonnais.

A peine le premier plat passé et le premier vin goûté, qu'une douce harmonie vient agréablement nous caresser. C'est un orchestre symphonique, dirigé par M. Chardonnat, dissimulé sur la scène derrière un rideau de verdure et de chrysanthèmes. Des guirlandes de fleurs lumineuses, installées par notre camarade Lacroix, encadrent le tout et jettent une note gaie dans le fond de la salle. Durant tout le dîner, les czardas étranges alternent avec les entraînantés valse viennoises, les rhapsodies tziganes avec les martiales marches hongroises, dominant faiblement le bruit des alertes conversations, mais charmant l'oreille qui en saisit doucement le thème et donnant à cette réunion un suprême cachet d'élégance et une distinction des plus raffinées.

Voici que le champagne pétille dans les coupes. C'est l'heure des toasts.

M. Ancel, le visage rayonnant de la joie qui le possède de voir autour de lui une aussi nombreuse et sympathique assistance, prend la parole.

DISCOURS DE M. ANCEL

Vice-président du Conseil d'Administration de la C^{ie} du Gaz de Lyon
Président du Conseil d'Administration de l'E. C. L.

Messieurs,

« Mon premier devoir, en prenant la parole, au nom du Conseil d'administration, est de remercier M. le Maire d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête de famille, donnée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Ecole Centrale Lyonnaise.

« Quand je parcours, par la pensée, ce demi siècle écoulé, j'éprouve

un sentiment de tristesse et de reconnaissance, au souvenir des fondateurs de cette Ecole qui, malgré ma jeunesse, m'ont honoré de leur amitié et que j'ai vu successivement disparaître.

« MM. Arlès-Dufour, Girardon, Girodon, Monnier, Henri Germain, pour ne citer que les principaux sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire de faire leur éloge, et d'énumérer les nombreuses œuvres de bienfaisance et d'utilité publique dont ils ont été les fondateurs et les soutiens.

Y « L'Ecole Centrale Lyonnaise a inauguré ses cours le 3 novembre 1857, avec 14 élèves ; grâce à l'habile direction de M. Désiré Girardon,



M. ANCEL

le distingué professeur de la Martinière, le nombre des élèves augmenta rapidement ; les tristes événements de 1870 portèrent un coup fatal à l'Ecole, qui ne put continuer ses cours que soutenue par le désintéressement de ses professeurs et de M. Gustave Fortier, son dévoué directeur.

« En 1901, le nombre des élèves devenant de plus en plus considérable, l'Ecole fut transférée dans de vastes bâtiments, élevés et aménagés à l'aide d'une importante subvention accordée par la Municipalité lyonnaise, sur la proposition de M. le docteur Gailleton, et grâce au concours de généreux donateurs ; parmi ces nouveaux bienfaiteurs se trouvait, je suis heureux de le rappeler, le regretté Président de notre admirable Société d'Enseignement professionnel, M. Félix Mangini, dont le nom évoque, dans notre Cité Lyonnaise, de si vifs sentiments de sympathie et de reconnaissance.

« La Chambre de Commerce et le Conseil général du Rhône nous ont aussi puissamment aidé, par des subventions annuelles et des bourses d'étude.

« M. Lippmann, membre de l'Institut, dans le remarquable discours, qu'il a prononcé à Lyon, à l'ouverture du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, disait :

« L'Industrie est une lutte sans fin et sans trêve, où la guerre civile « est mêlée à la guerre étrangère ».

« C'est pour permettre aux jeunes gens, sortant de notre Ecole, de soutenir avec avantage cette lutte contre la concurrence qui devient de plus en plus acharnée entre les producteurs des différents pays, que nous donnons à nos élèves un enseignement scientifique et technique.

« Nous n'avons pas la prétention de faire des savants; cette mission est, du reste, admirablement remplie par les éminents professeurs de nos facultés, dont plusieurs veulent bien nous prêter le concours de leur science.

« Notre but est de préparer des techniciens, joignant à des connaissances générales théoriques, des connaissances spéciales et pratiques.

« Le nombre de nos élèves augmente chaque année, il est actuellement de 186; les concours annuels prouvent que notre enseignement est également en progrès; nos anciens élèves trouvent, soit en France, soit à l'étranger, des situations modestes, au début, mais qui deviennent assez promptement lucratives et honorables.

« Ces résultats, je suis heureux de le constater devant vous, Messieurs, sont dus aux talents de nos professeurs et au dévouement de notre distingué Directeur qui, nous l'espérons, recevra bientôt la récompense d'une vie entièrement consacrée à la science et à l'instruction de la jeunesse. (*Applaudissements frénétiques*).

« Messieurs, je vous demande pardon d'avoir retenu aussi longtemps votre bienveillante attention, mais il m'a semblé qu'il était de mon devoir de profiter de la présence de nos autorités municipales et départementales, des plus hauts dignitaires de l'armée, de la magistrature et de l'université, des représentants de la presse et d'un grand nombre de nos anciens élèves, pour rendre hommage à la capacité, au dévouement de nos directeurs et professeurs et d'adresser nos remerciements à tous ceux qui, par leurs encouragements ou leurs dons généreux, nous ont aidé à doter notre ville d'un enseignement technique, rendu nécessaire par les progrès de la Science et de l'Industrie.

« Je lève mon verre à notre éminent président, M. Herriot, maire de Lyon. A vous tous, Messieurs, qui avez bien voulu nous faire l'honneur d'assister à cette fête.

« Je remercie nos anciens élèves d'être venus aussi nombreux, malgré leur éloignement et leurs occupations, témoigner de leur attachement à l'Ecole et de leur reconnaissance envers leurs dévoués professeurs.

« Je bois à leur réussite et à leurs succès, qui sont, pour nous, la plus précieuse et la meilleure des récompenses » .

Des applaudissements chaleureux saluent la péroraison de ce discours et l'interrompent maintes fois pour souligner les éloges adressés au personnel enseignant, aimé et estimé de tous. C'est même une véritable ovation qui, spontanément, éclate lorsque M. Ancel formule le vœu qu'une juste distinction vienne reconnaître et couronner les efforts du savant modeste, autant que distingué, qu'est M. Rigoliot, notre sympathique et vénéré Directeur.

M. Buffaud, le vaillant président de notre Association, improvise avec son élégance coutumière, le discours suivant.

DISCOURS DE M. J. BUFFAUD

Président de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise

Monsieur le Maire,
Messieurs,
Mes chers Camarades,

« Ce n'est pas sans quelque émotion, que je me lève ce soir à cette place.

« Si, depuis quelques années, j'ai l'honneur de présider le banquet de l'Association des Anciens Elèves de l'E. C. L., jamais je n'ai vu autour de moi, un aussi grand nombre de hautes personnalités ! Jamais je ne me suis senti aussi indigne, d'occuper la place, que je dois à votre amitié.

« Votre président, mes chers camarades, a cependant le devoir impérieux de parler ce soir en votre nom, il ne se dérobera pas !

« Il demandera seulement à M. le Maire d'être indulgent pour un ancien élève de Rhétorique du Lycée de Lyon, qui, depuis trop longtemps, a dû délaisser Cicéron, Démosthène et Bossuet.

« Je me souviens cependant de deux vers de Boileau, qui doivent me tranquilliser :

Ce que l'on sait bien, s'énonce clairement
Et les mots pour le dire, arrivent aisément.

« J'espère donc pouvoir exprimer sans trop de peine mes sentiments et ceux de mes camarades.

« Pour fêter le cinquantenaire de la fondation de l'Ecole, le conseil d'administration a voulu inviter gracieusement tous les anciens élèves. Je remercie bien sincèrement mes collègues du conseil d'administration de l'Ecole de leur délicate attention et de leur générosité !

« Je les remercie aussi d'avoir bien voulu s'unir à notre association pour ne faire qu'une seule fête, accepter notre date de banquet, et le local même de nos réunions. Enfin, d'avoir bien voulu partager avec nous la vice-présidence de cette fête.

« Je dois ensuite, des remerciements sincères à M. le Directeur de la C^{ie} des chemins de fer P.-L.-M., qui a bien voulu, à cette occasion, accorder à nos camarades éloignés de Lyon, la faveur d'une réduction de tarif de 50 o/o. C'est une nouvelle marque de bienveillance, accordée par cette grande Compagnie, à nos camarades, qui figurent d'ailleurs en grand nombre, et en bonne place, dans son personnel.

« Je demande à M. Ancel la permission de me joindre à lui pour remercier M. le Maire d'avoir accepté la présidence de cette fête, et pour offrir à M. le Gouverneur, à M. le premier Président, et à toutes les hautes personnalités présentes, l'hommage de reconnaissance que nous leur devons.



M. JEAN BUFFAUD

« L'empressement avec lequel nos camarades ont répondu à notre appel, vous montre quelle affection ils conservent pour leur vieille Ecole; combien ils se réjouissent d'assister aujourd'hui à son apothéose!

« M. le Président du conseil d'administration nous a fait éloquemment l'histoire de l'Ecole. Etape par étape, il vous a conduit jusqu'au nouveau bâtiment de la rue Chevreul déjà trop exigü pour les 186 élèves qu'il renferme!

« Vous me permettez, de mon côté, de tracer, en quelques mots, la vie de l'Association des Anciens Elèves, qui a suivi parallèlement une voie triomphale et qui compte aujourd'hui, plus de 560 membres!

« Je constate, avec quelque fierté, que la majeure partie des anciens élèves de l'Ecole sont « membres » de l'Association puisqu'elle compte 564 sociétaires sur 751 élèves vivants. Que de chemin parcouru depuis sa fondation!

« En feuilletant nos vieux annuaires, nous voyons que vers 1882 par exemple les cotisations figuraient au budget pour 1 800 francs, avec 180 membres; alors qu'aujourd'hui elles atteignent 4.880 francs.

« En relisant tous les comptes-rendus, pieusement conservés dans nos archives, on constate la progression constante de notre Association et l'on se rend compte de la persévérance et des efforts de nos prédécesseurs. Qu'il me soit permis, dût leur modestie en souffrir, de rappeler ici leurs noms : c'est Vachon, depuis longtemps, hélas ! décédé.

« Ce sont Arthaud, Verzieux, Robatel, qui sont encore des nôtres et qui assistent ce soir avec nous au triomphe de l'œuvre à laquelle ils collaborent depuis si longtemps et avec tant de dévouement.

« Aujourd'hui nous avons pu réaliser le vaste programme que nous nous étions tracé, nous organisons chaque hiver des conférences, puis une sortie d'été, indépendamment de notre banquet annuel. Chaque semaine, le vendredi, nous nous réunissons amicalement ici même.

« Nous avons organisé un service de placement qui fonctionne parfaitement et nous avons la satisfaction de voir à peu près tous nos camarades en bonne place.

« De plus nous adressons chaque mois, à nos sociétaires, un bulletin mensuel qui permet à tous de suivre jour par jour la vie de notre Association et qui leur porte de précieux renseignements.

« Enfin, nous nous faisons un devoir de secourir discrètement ceux que la fatalité accable, nous inspirant toujours de cette belle maxime :

« La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne ».

« En un mot nous croyons remplir, dans la mesure de nos moyens, notre part de devoir social !

« Bien que ce ne soit pas l'heure des sollicitations, je crois devoir me permettre de demander ici, à M. le Préfet, par l'intermédiaire de son représentant, de s'intéresser à une telle œuvre et d'appuyer, autant qu'il le pourra, la demande de reconnaissance d'utilité publique, que nous poursuivons depuis quelques mois.

« Si j'ai le droit de constater avec fierté la prospérité sans cesse croissante de notre Association, j'ai aussi le devoir d'en reporter l'honneur, pour la plus grande part, à mes prédécesseurs à cette présidence et à mes camarades du Conseil d'administration : Backès, Charoussat, Michel, et tant d'autres que j'oublie, dont le dévouement et le zèle ne se sont pas démentis un instant.

« Le passé nous est un sûr garant de l'avenir, aussi pouvons-nous prévoir sans crainte que nos fils ou nos neveux fêteront à leur tour le Centenaire de l'Ecole et de son Association !

« C'est avec cet espoir que je vous demande, mes chers Camarades, de lever vos verres avec moi, en l'honneur et à la santé de M. le Maire de Lyon, de M. le Président du Conseil d'Administration de l'Ecole et de tous les amis de l'Ecole et de son Association ».

Nos invités et nos camarades manifestent par leurs applaudissements, leur dévouement ou leur attachement à notre Association, dont M. Buffaud vient d'exposer le but, les moyens et les avantages.

M. Curty, conseiller de Préfecture, prend la parole au nom de M. le Préfet.

DISCOURS DE M. CURTY

Conseiller de Préfecture

Messieurs,

« Je ne m'attendais pas au grand honneur de venir, ce soir, prendre la parole dans cette assemblée d'élite, au milieu de ces hommes d'industrie qui répandent dans le monde entier la gloire du nom lyonnais.

« C'est à une circonstance tout à fait fortuite que je dois cet honneur : M. le Préfet du Rhône, retenu à Paris plus longtemps qu'il ne pensait par des nécessités professionnelles, au dernier moment vient de nous avertir par télégramme que nous devrions le suppléer.

« C'est pour moi un très vif honneur et, si je me reporte à l'année 1857, évoquée tout à l'heure, avec tant d'éloquence et de précision, par M. le Président du Conseil d'Administration de l'Ecole et par M. Buffaud, je vois flamboyer des noms anciens qui sont restés chers à la Ville de Lyon et, parmi ceux-là, un surtout, celui du fondateur de votre Ecole, Girardon, et un autre, Messieurs, qui depuis est attaché à une autre œuvre essentiellement lyonnaise, une œuvre qui a fait parler d'elle et qui rend au commerce et à l'industrie les plus signalés services, le *Crédit Lyonnais*, connu dans l'univers entier ; ce nom, c'est celui d'Henri Germain, un des fondateurs de votre institution.

« Depuis la constitution de cette grande Société de Crédit, qui a fait son chemin dans le monde, l'industrie et le commerce ont pris un développement considérable parmi nous, pour la plus grande gloire de la France.

« L'enseignement à l'Ecole Centrale Lyonnaise fut interrompu en 1870, mais il reprit de plus belle, surtout à partir de 1880, et l'on peut dire aujourd'hui que grâce à ses élèves, grâce à ces hommes qui ont eu l'initiative de la fonder, l'augmentation des produits qui sillonnent la France et le monde dépasse 10 milliards. C'est un résultat dont administrateurs et élèves ont le droit d'être fiers.

« Et si, pendant longtemps, la République a lutté en France pour établir un régime de liberté et de justice, si elle a lutté contre des adversaires redoutables, aujourd'hui ces adversaires sont terrassés ; la République est puissante et prospère ; elle n'a pas plus à craindre les ennemis de l'intérieur que ceux de l'extérieur, mais il lui reste une besogne à accomplir, qui réunira tous vos cœurs.

« C'est dans cette pensée de réconciliation nationale, de l'union entre tous les enfants de la France pour travailler à la grandeur du pays et au

développement de la production française, c'est dans ce sentiment élevé que je bois à la République qui doit nous rallier tous autour de son drapeau, à la République fondée sur plus de justice et de bonté que tous les régimes qui l'ont précédée. C'est surtout à la République de l'avenir, que je voudrais voir encore plus belle, que je veux lever mon verre et en même temps à celui qui, par tant de conscience dans l'accomplissement de son devoir, a été élevé à la première charge, au Chef de l'Etat, à M. Fallières, Président de la République.»

(Applaudissements.)

Respectueux du Gouvernement, chacun applaudit ces loyales et fermes paroles, dites sur un ton plus ferme encore.

M. Coignet, vice-président de la Chambre de Commerce, aux lieu et place de M. Isaac, président, vient affirmer le lien étroit et l'intérêt profond qui réunissent notre École et la Chambre de Commerce de Lyon.

DISCOURS DE M. COIGNET,

Vice-Président de la Chambre du Commerce de Lyon

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,
Messieurs,

« Le Président de la Chambre de Commerce, retenu à Paris par la session du Conseil supérieur du Travail, m'a chargé de vous exprimer ses très vifs regrets de ne pouvoir être ce soir, au milieu de vous. Bien mieux que moi il vous aurait relaté les efforts faits par la Chambre de Commerce de Lyon, pour contribuer au développement de l'École Centrale Lyonnaise.

« La fondation de l'École Centrale Lyonnaise répondait en effet à une idée qui a toujours été chère à notre Compagnie. C'était créer une œuvre d'enseignement professionnel, une œuvre de décentralisation, une œuvre d'initiative privée.

« C'est une nécessité, dans une grande cité industrielle et commerciale comme la nôtre, qu'un enseignement professionnel bien organisé et l'École Centrale Lyonnaise était un anneau indispensable dans la chaîne des associations dues à l'initiative privée. C'est de la même façon que la Chambre de Commerce de Lyon, met sa gloire à avoir contribué au développement de ces autres Ecoles professionnelles, de ces grandes initiatives aux études techniques, je veux parler de la Martinière et de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône ; elle a créé enfin une école coloniale. Dans ce faisceau d'institutions l'École Centrale Lyonnaise avait sa place et, quand ses fondateurs ont eu l'idée de sa création, ils ont pu se demander si, à côté des grandes écoles d'ingénieurs, il ne serait pas utile de créer des écoles régionales.

« Certes, il n'entre pas dans mon esprit de critiquer en quoi que se soit nos grandes Ecoles nationales, Ecole polytechnique, Ecole d'application Centrale de Paris, mais je suis persuadé que les fondateurs de l'Ecole Centrale Lyonnaise ont eu raison de croire qu'à côté de ces grandes Ecoles de l'Etat il y avait place pour des Ecoles régionales, plus accessibles, plus utiles et conduisant plus vite à des résultats pratiques. Car, que peuvent des ingénieurs, qui seront très forts en théorie, s'ils n'ont pas immédiatement derrière eux des collaborateurs capables de les comprendre et, parfois, de les éclairer sur certaines difficultés des industries de notre région qu'un ingénieur parisien n'a pas pu étudier sur place ? (*Applaudissements*).

« Pour fonder l'Ecole Centrale Lyonnaise, les quelques hommes de bonne volonté qui se sont réunis en 1857 pouvaient s'adresser aux pouvoirs publics et — je ne crois pas médire — au Ministre du Commerce de l'époque, et en même temps aux Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics. Je crois encore, ce soir, au moment où nous célébrons le cinquantenaire de l'Ecole, que ses fondateurs auraient pu s'adresser aux autorités municipales.

« C'est à la Ville de Lyon, en effet, au pouvoir central et à l'Université que l'Ecole Centrale Lyonnaise doit d'avoir une aussi brillante situation.

« Je viens, Messieurs, d'analyser l'esprit qui a présidé à la fondation de l'Ecole, cet esprit cadre tellement avec celui de la Chambre de Commerce de Lyon que je ne serais pas surpris qu'il y eût entre ces deux institutions un lien intime.

« L'existence de ce lien, d'ailleurs, éclate à première vue. Trois membres de notre compagnie : Aynard, Mangini, Arlès-Dufour, sont des fondateurs de votre Ecole, eux qui ont contribué à tant d'œuvres soit de solidarité, soit d'enseignement. Les traditions économiques sont encore un lien entre la Chambre de Commerce et l'Ecole Centrale Lyonnaise ; il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'après les trois noms que je citais tout à l'heure, la Chambre de Commerce de Lyon continue à s'occuper de l'Ecole.

« Permettez-moi, Messieurs, de rappeler que, depuis longtemps, votre Conseil d'Administration compte un délégué de la Chambre de Commerce, M. de la Rochette, et qu'il compte parmi ses anciens présidents, deux membres de cette Chambre, M. Jacquand et M. Joseph Gillet (*Applaudissements*).

« Aujourd'hui, trois membres de la Chambre de Commerce font encore partie du Conseil d'Administration. Aussi, en 1888, est-ce avec empressement que notre institution a accepté que l'Ecole Centrale Lyonnaise fût mise officiellement sous son patronage.

« Ce n'était pas alors la masse de candidats qui risquait de faire éclater les murs trop étroits de l'Ecole, et la Chambre de Commerce considère

avoir fait son devoir en attirant sur cet enseignement technique l'attention des familles lyonnaises et en facilitant le recrutement de ses élèves.

« L'École Centrale Lyonnaise a toujours figuré dans le budget de la Chambre de Commerce. Depuis 1872, nous lui avons consacré, soit en subventions, soit en bourses d'études, la somme de 262.000 fr.

« Messieurs, ce n'est pas pour vous éblouir que je cite ce chiffre, car il s'applique à un certain nombre d'années, mais simplement pour montrer tout l'intérêt de notre Compagnie pour votre École.

« Nos subventions ont généralement un caractère annuel, mais souvent nous en avons voté de spéciales, notamment lors de la dernière transformation de l'École, lorsque vous avez voulu édifier le grand bâtiment de la rue Chevreul.

« Et, à ce propos, j'ai cité tout à l'heure le nom de M. Mangini. Non seulement il a été un donateur précieux pour votre institution, mais il savait encore faire donner aux autres ; lorsque la Chambre de Commerce a eu à voter une subvention spéciale, lors de l'augmentation de capital de l'École, M. Mangini, qui était déjà malade, et qui venait de donner son concours pour la construction de l'Institut chimique, est venu à notre séance, pour faire doubler le chiffre de la subvention que nous avons l'intention de donner. C'est la dernière de nos séances à laquelle il assista. Je vous demande donc la permission d'unir la Chambre de Commerce au souvenir de reconnaissance qu'invoquait tout à l'heure votre Président (*Applaudissements*).

« Messieurs, si la Chambre de Commerce se réjouit de ce que l'École Centrale Lyonnaise soit un établissement privé, c'est qu'elle croyait et qu'elle croit encore qu'une œuvre ainsi conçue offre de grands avantages et que la flexibilité de son programme lui permet de l'adapter à toutes les transformations de l'industrie.

« Ainsi, elle a organisé un enseignement de l'électricité aussi rapidement que cette industrie nouvelle se répandait dans la région. Je ne cite que cet exemple, mais la meilleure preuve de la supériorité de l'enseignement donné par l'École Centrale Lyonnaise se manifeste par le concours de toutes les autorités de la ville.

« M. le Maire vous dira tout à l'heure combien votre École doit de reconnaissance à la ville de Lyon. M. le Recteur vous dira aussi ce que vous devez de gratitude à l'Université, qui a permis de prendre le directeur et les distingués professeurs de l'École Centrale Lyonnaise parmi les professeurs de nos Facultés, qui n'ont pas peu contribué au succès de cette École (*Applaudissements*).

« Mais, Messieurs, je ne saurais oublier que tous ces concours auraient été inutiles si l'École n'avait pas eu à la tête de son Conseil d'administration une série d'hommes dévoués qui ont maintenu cette belle institution à travers tous les écueils et, en particulier, lors de sa dernière

transformation, lorsqu'elle a passé de la pauvre installation qu'elle possédait autrefois à la riche demeure qu'elle occupe maintenant dans le quartier latin de l'Université lyonnaise.

« Je suis témoin que c'est grâce au dévouement et à l'activité du président de votre Conseil d'administration, M. Ancel, que l'École Centrale Lyonnaise a retrouvé une nouvelle jeunesse et que sa transformation a si bien pu réussir (*Applaudissements*).

« Messieurs, c'est donc avec une entière confiance que je lève mon verre à la prospérité de votre École, à ses développements futurs, qui sont le gage de la prospérité de l'industrie dans la région » (*Applaudissements*).

D'unanimes applaudissements témoignent de la reconnaissance des Anciens Elèves à la Chambre de Commerce qui secourut si fréquemment notre École.

M. Joubin, recteur de l'Université, dans un discours élevé, nous assure de la protection et de l'appui de son institution.

DISCOURS DE M. JOUBIN,

Recteur de l'Université.

Messieurs,

« Je me reprocherais de vous faire attendre trop longtemps l'éloquence du Maire de Lyon, M. Herriot, qui saura vous dire mieux que moi les sentiments que nous portons à l'École Centrale Lyonnaise.

« Je me reprocherais encore bien plus de ne pas vous remercier de la très aimable invitation que m'ont faite les membres du Comité de l'Association des Anciens Elèves et du Conseil d'administration de l'École. Et particulièrement à vous, Monsieur le Président, je tiens à dire combien j'ai été touché, lors de votre aimable visite, de l'insistance cordiale que vous avez mise à me faire revenir sur une décision qui était basée sur des motifs malheureusement sérieux.

« Personnellement, je n'avais pas l'intention d'assister, ce soir, à votre fête de famille, mais je dois rendre cet hommage à votre Président : pour lui la résistance n'est pas difficile à vaincre.

« Qui, mieux que moi, en effet, soit comme président du Conseil de l'Université, soit personnellement, serait plus heureux et plus à même de dire tous les vœux que l'Académie de Lyon forme pour l'École Centrale Lyonnaise, à l'occasion de l'achèvement de son dixième lustre, tous les souhaits qu'elle forme pour la prospérité et le développement futur de cette institution ?

« Je ne saurais oublier, en effet, les liens qui nous attachent à votre École. Ces liens, qui unissent l'Université à l'École Centrale Lyonnaise sont si nombreux qu'il n'est pas concevable qu'ils puissent même se relâcher.

« Une douzaine de professeurs de l'Université sont les vôtres, depuis bientôt 30 années, et l'éminent directeur de votre Ecole, M. Rigollot, à qui je suis heureux d'adresser de très affectueux compliments, fait partie, comme les administrateurs, les préparateurs et les professeurs, de notre grande famille universitaire (*Applaudissements*).

« Votre Ecole, Messieurs, que j'ai été heureux de trouver sur le livret de l'Université de Lyon — car vous êtes sur le livret de l'Université — appartient à beaucoup de titres, plus qu'on ne pourrait le supposer, à la Faculté des Sciences.

« Je suis heureux aussi de retrouver, dans la personne du vice-président de votre Conseil d'administration, un des membres les plus zélés de cette Association, amie de l'Université, qu'est la Chambre de Commerce de Lyon. J'ai nommé M. Coignet (*Applaudissements*).

« Et, si vous me permettiez de parler en mon nom personnel, que de choses j'aurais encore à dire !

« Je n'oublie pas que voilà 50 années que vous avez eu l'audacieuse initiative de constituer un organisme à part, complètement indépendant de l'enseignement officiel. Vous avez pensé qu'en dehors de Paris, il était possible de créer une école technique et de la soustraire à l'influence d'attraction de ce Paris qui absorbe à peu près toutes les forces vitales de la France, grâce à l'attraction due à sa masse, mais aussi au manque d'organisation des autres milieux qui l'entourent. La fortune, qui aide les audacieux, vous a servi et a montré la justesse de votre conception.

« C'est avec la plus grande joie que, en qualité de physicien impénitent, j'ai signé, il y a quelques années, dans une Université voisine, le premier diplôme d'ingénieur-horloger, et j'espère avoir le plaisir de signer prochainement le premier diplôme d'ingénieur-électricien.

« Depuis que la confiance de M. le Ministre de l'Instruction publique m'a fait le bien lourd honneur de me placer à la tête de la première Université provinciale, ce n'est pas sans une certaine appréhension que je vois notre sœur la plus prochaine donner à son enseignement le développement technique qui devait revenir à Lyon, la deuxième ville de France. Je ne sais pas s'il est déjà trop tard pour y revenir, mais que la Chambre de Commerce me permette de lui dire que les raisons si sérieuses qui ont justifié à ses yeux la création de cet organisme si intéressant qu'est l'Ecole Centrale Lyonnaise ont conservé la même valeur, la même forme et le même degré de nécessité pour la création d'un organisme semblable, mais affecté à l'enseignement supérieur, le fonctionnement d'une école qui puisse concurrencer l'Ecole Centrale de Paris, mais qui vive par elle et pour elle.

« Je sais bien que c'est là une conception qu'on ne peut pas réaliser en un jour. Mais cette organisation, coïncidant avec le développement de l'industrie de l'automobile, est parfaitement possible, et je suis certain

qu'elle aurait la même clientèle que votre Ecole, après un demi-siècle.

« Cette chimère est ou prochaine ou lointaine, mais vous pouvez être sûrs que c'est du plus profond du cœur et de la façon la plus cordiale que, dans cette tentative, l'Université de Lyon sera votre amie et votre collaboratrice » (*Applaudissements*).

Ce discours, académique s'il en fut, est salué par de chaleureux applaudissements.

Un ancien élève, Paul Girodon (1860), major de la première promotion, prononce à ce titre, une allocution pleine de verve, d'humour et de jeunesse.

DISCOURS DE M. P. GIRODON

Directeur de l'Ecole Fénelon, à Paris

« Mes chers Camarades,

« Permettez-moi de vous dire, d'abord, à quel titre je prends la parole au milieu de vous. J'ai quitté Lyon depuis si longtemps, bien peu me connaissent ; les autres, presque tous, ont le droit d'être surpris de ma présence, plus encore de mon audace à vous entretenir. Eh ! bien, c'est votre doyen à tous que je vous présente ; si nous défilions en monôme, je devrais en prendre la tête, car je suis sorti n° 1 de la première promotion, de celle dont nous fêtons, ce soir, le cinquantième anniversaire.

« Vous ne serez donc pas surpris que je lève mon verre pour le passé et pour l'avenir de notre chère Ecole Centrale lyonnaise. Le passé ! Celui que je me rappelle est bien lointain : les bâtiments au coin du quai Castellane et de la rue Vauban, avec le hangar couvert, les ateliers au rez-de-chaussée, où l'on apprenait, par expérience, combien il est important et difficile de *limer plat* et de *tourner rond*, et les salles de dessin au premier ; les ponts sur le Rhône qu'il fallait payer — alors — et qu'on traversait en courant, de peur d'arriver en retard ; nos professeurs, les premiers, M. Girardon, M. Fortier, M. Lorenti, M. Glénard, et un ingénieur éminent, M. Gobin, je crois, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, merveilleusement habile dans les calculs difficiles, et qui *se crottait*, c'était notre mot, misérablement dans les opérations les plus simples ; nos camarades, enfin, avec leurs blouses — nos successeurs en ont-ils toujours ? — un surtout, mon voisin aux cours, avec qui nous nous donnions des problèmes de *math* à résoudre pour les jours de congés ; il avait remarqué que son esprit était plus clairvoyant quand il restait sans feu, et il gelait courageusement des après-midi entières, afin de m'apporter une solution élégante le lendemain. Mais le passé, le vrai, c'est vous surtout, mes chers camarades, qui le représentez ce soir, par votre situation, par votre influence, par tout le développement que vous avez donné à l'industrie et au travail autour de vous. C'est donc à

vous que je songe d'abord, lorsqu'en qualité de doyen, je bois au passé de notre Ecole.

« Et je bois aussi à son avenir. A la vérité, nous pouvons l'envisager, aujourd'hui, sans inquiétude. Votre exemple montre quels résultats excellents prépare le travail de ces trois années à l'Ecole. On l'a dit avec raison : rien ne réussit comme le succès, et je ne suis pas surpris que les promotions, qui étaient de 15 à 20 de mon temps, se soient élevées à des chiffres bien supérieurs. Si je jette les yeux, ce soir, autour de moi, quels gages de confiance j'aperçois dans cette réunion. Qui, d'entre nous, il y a 50 ans, aurait osé espérer qu'un de nos banquets serait présidé, un jour, par M. le Maire de Lyon, entouré des représentants des pouvoirs publics ? Leur présence atteste les sentiments de l'opinion générale dont ils sont les mandataires, et nous les en remercions de tout notre cœur.

« Puis les professeurs, aussi habiles, aussi dévoués, plus nombreux que jadis. Je demanderais volontiers si l'on a conservé les méthodes d'enseignement de la Martinière ; ce n'est pas probable, on a dû trouver mieux encore. Et ainsi, avec reconnaissance d'un côté, avec confiance de l'autre, je vous propose de boire tout ensemble au passé et à l'avenir de l'Ecole Centrale lyonnaise : un passé dont vous êtes les résultats, non sans gloire, un avenir dont vous apportez l'assurance par votre fidélité et votre sympathie ».

Cette improvisation est accueillie par de frénétiques applaudissements et les honneurs d'un triple ban saluent les paroles de cet ancien camarade aux souvenirs si précis et si vivants.

Enfin, M. Herriot, maire de Lyon, se lève et, dans un langage simple et élevé, à la tournure élégante et irréprochable, à la finesse exquise, au ton charmant, charmeur, enveloppant, dont il a le secret, nous expose ses sentiments et les souvenirs qu'évoque en lui cette réunion.

DISCOURS DE M. E. HERRIOT,

Maire de Lyon.

Messieurs,

« Je suis profondément ému et infiniment honoré d'avoir à présider votre banquet familial. Vous avez si visiblement tant de plaisir à vous retrouver entre vous — nous venons d'en avoir la preuve à l'instant même, dans la façon dont vous avez accueilli le toast spirituel et plein de cœur de votre ancien camarade — qu'on éprouve quelque pudeur à venir infliger la froideur d'une autorité publique à ce qui aurait infiniment plus de charme à rester purement et simplement privé. Tout au moins, puisque vous avez eu l'idée de rehausser l'éclat de ce banquet par la présence des autorités, auriez-vous pu choisir parmi elles, pour le présider, une personne mieux qualifiée que je ne le suis.

« Je sais que les hommes politiques ne sont pas exempts de vanité et qu'ils ont la faiblesse de croire que les plus grands honneurs leur sont dus ; mais je vous assure que je sens très vivement combien il est honorable pour moi de venir pour quelques instants m'asseoir à votre festin. Vous auriez pu si facilement trouver un président mieux qualifié que moi ! J'imagine qu'il vous a plu de choisir quelqu'un d'intermédiaire et qui, étant encore fort loin de pouvoir passer pour un maître, a peut-être encore le droit de parler à des jeunes gens en camarade et en ami (*Applaudissements*).



— JEAN BLOCH, LYON.

M. ÉDOUARD HERRIOT
Maire de Lyon

« Tout à l'heure, le Président de votre Association, M. Buffaud, par une coquetterie — il en a plusieurs ! (*Rires*) — disait ne plus avoir de souvenirs littéraires suffisants pour prononcer ici un discours. D'abord, il nous a trompés, vous l'avez bien vu. Et que dirais-je alors de mes souvenirs scientifiques, moi qui n'ai jamais dépassé l'étude des « corps ronds » et qui n'ai connu la chimie qu'à une époque où elle n'était pas encore « atomique » ? (*Rires et applaudissements*).

« Au fond, nous avons ensemble un lien : c'est d'avoir appartenu, vous, Messieurs, et moi aussi, à une grande école. De cette école, j'ai gardé le meilleur souvenir. On aura beau dire du mal des écoles, on n'empêchera pas qu'elles nous laissent pour l'avenir un souvenir infiniment précieux. Nous étions malheureux, mais c'était le bon temps ! Et puis, étions-nous vraiment si malheureux que cela ?

Le plaisir que vous éprouvez, ce soir, à vous retrouver entre camarades me rappelle une cérémonie dont j'ai gardé un souvenir profond. C'est celle de la célébration du centenaire de l'École normale supérieure. Nous nous trouvions réunis en un banquet comme celui-ci ; de nombreux convives y assistaient et la plus touchante familiarité y régnait comme ici. Il se trouvait là des prêtres, comme j'en vois à cette table, des industriels, des savants, des ingénieurs ; il y avait même un chef de tribu sakalave ! Comment ce camarade était-il allé s'installer dans l'île lointaine ? . . . Il ne manquait que des hommes de guerre : vous voyez qu'aujourd'hui, vous avez un privilège sur nous. Vers la fin de cette soirée, qui demeurera pour tout jamais gravée dans mon souvenir, un homme se leva ; il avait fallu insister pour qu'il prit la parole, car il s'y refusa tant qu'il put. C'était Jules Simon Il parla d'abord avec hésitation ; mais peu à peu il se laissa entraîner ; il s'éleva et nous éleva en même temps jusqu'aux plus hauts sommets de l'esprit humain. J'ai toujours dans l'oreille et dans la mémoire son admirable péroration, qui commençait par ces mots : « Jeunes gens, écoutez un homme qui va mourir ! » et qui se terminait par l'appel le plus éloquent à la jeunesse et à ses sentiments de solidarité morale. Je regrette de ne pouvoir vous faire entendre, ce soir, une voix qui ressemble à celle que j'ai eu le bonheur d'entendre moi-même. Je ne puis vous apporter que de l'affection et de l'amitié ! (*Applaudissements*).

« Cependant, vous m'avez rappelé que je suis Maire de Lyon. J'aurais tant de plaisir à l'oublier quelquefois ! . . . Mais ici, j'ai le devoir de m'en souvenir et de recevoir, au nom de la ville de Lyon, les hommages que vous lui avez fait parvenir. Elle est pour vous une bonne mère, vous êtes pour elle de bons fils (*Applaudissements*).

« M. le Recteur, qui est aussi mon condisciple de Normale — il est mon ancien ; je ne sais comment vous nommez les vôtres ; nous, nous les appelons nos *archicubes* (*Rires*) — M. le Recteur, dis-je, faisait allusion tout à l'heure à l'époque où l'on aurait pu croire qu'on allait instituer enfin des Universités régionales avec toute l'autonomie qui leur est nécessaire. Je peux dire après lui que c'était là une idée dont, pour ma part, je suis encore un chaud partisan. Je suis, en effet, un de ceux qui espéraient que, sous l'impulsion d'un maître éminent, Lavisse, qui depuis a changé d'idée — pourquoi ? . . . peut-être parce qu'il a changé de fonction — la création des Universités allait mettre enfin sur la paille cette vieille centralisation — faut-il dire « dont nous

vivons ? » faut-il dire « dont nous mourrons ? » ! — évitons les termes généraux et disons « dont nous végétons » (*Applaudissements*). On a constitué de grandes Universités ; celle de Lyon est la plus grande, mais nous prétendons que les bases de cette institution devraient être encore singulièrement élargies. Nous regrettons profondément qu'on n'ait pas suivi le programme avec toute la logique qu'il comportait et nous ferons les plus grands efforts pour que, par l'établissement d'une véritable charte universitaire en France, sans nous ramener à ce qu'avaient d'archaïque les anciennes institutions provinciales, on reconstitue les foyers de lumière et de science qu'il est nécessaire d'avoir ailleurs qu'à Paris (*Double salve d'applaudissements*).

« Je ne suis pas d'ailleurs, Messieurs, l'ennemi des grandes écoles. J'ai passé d'excellentes années dans l'une d'elles où l'Etat nous offrait une nourriture assez... confortable. (Que voulez-vous ? J'ai toujours été nourri à peu près gratuitement : tout jeune, l'Etat m'a donné une bourse — je n'ai pas à en rougir — plus tard, je suis entré à l'Ecole normale supérieure et, aujourd'hui mes concitoyens m'offrent des banquets !..) (*Rires*). A l'Ecole normale, on trouvait d'excellentes bibliothèques ; il y avait même des professeurs : ils avaient l'amabilité de ne pas gêner le travail personnel des élèves. Je n'ai donc aucune raison de garder un mauvais souvenir de cette école. Je suis aussi entré à Polytechnique ! Oui, je puis dire que j'y suis entré une fois au moins dans ma vie. Un jour, nous avons décidé, avec quelques normaliens, d'aller rendre visite à nos voisins et nous y sommes allés... par un égout (*Rires*). Vous voyez que j'ai gardé de bons souvenirs de nos grandes écoles. Mais cependant, il faudrait en finir une bonne fois avec cette centralisation napoléonienne. La République qui a su créer l'enseignement primaire, qui a su organiser l'enseignement secondaire, se doit à elle-même de créer des Universités régionales qui devront être des institutions scientifiques, théoriques, préoccupées de la recherche de l'absolu dont ce n'est pas moi qui nierai l'importance. A côté de ces Universités pourront fonctionner d'autres écoles comme la vôtre, nées de l'initiative individuelle et nécessaires aux intérêts de l'industrie.

« Nous sommes tous de chauds défenseurs de l'industrie lyonnaise ; mais, pour ma part, j'entends la défendre à ma façon. Il arrive qu'on me demande — cela s'est produit encore récemment — de défendre les intérêts de l'industrie locale par un protectionnisme qui fermerait la porte à toute concurrence et réserverait à notre marché les commandes municipales. Je considère que j'aurais tort si j'adoptais une pareille manière de voir. Je veux défendre l'industrie lyonnaise, non par un protectionnisme étroit, mais en lui fournissant, au contraire, les moyens de triompher par le libre jeu de la concurrence et du progrès. Je ne veux pas aider, au renouvellement, dans cette ville, des expériences si fâcheuses pour un certain nombre d'industries, qui ont été

faites autrefois. Non ! Je ne permettrai pas, pour ma part, qu'on fasse pour une industrie si glorieusement représentée sur cette place, ce qu'on a si mal fait pour d'autres industries comme celle du tissage, qui souffre maintenant de n'avoir pas voulu se maintenir au niveau du progrès et de n'avoir pas su, à certaines heures, le dépasser.

« C'est vous dire, Messieurs, quels espoirs je mets en vous, de quelle façon je m'associe aux rêves d'avenir que vous formuliez tout à l'heure. Personnellement j'ai pleine confiance en votre institution ; je suis tout prêt à aider votre Directeur, pour qui j'ai une estime qui est presque de la camaraderie et le Président de votre Conseil d'Administration, pour qui j'ai la plus respectueuse sympathie. Lorsque M. Ancel a entamé avec moi les négociations relatives à l'acquisition des terrains de votre Ecole, le propriétaire qui est en moi s'est empressé d'écouter le locataire ou plutôt le pétitionnaire, toujours aimable, qui est en lui et je l'ai fait bénéficier d'un véritable tarif de faveur.

« Messieurs, je bois au succès de l'Ecole Centrale Lyonnaise, l'une des institutions les plus remarquables — on dira un jour : les plus glorieuses — de notre grande et belle ville de Lyon. » (*Applaudissements répétés*).

D'unanimes applaudissements couvrent la fin de ce discours et, pour montrer à M. le Maire que nous satisfaisons à sa demande, en le considérant un peu comme un camarade, nous le saluons d'un triple ban endiablé, selon toutes les règles universitaires.

Les toasts étant finis, l'on passe dans les salons pour le café.

**

Alors les promotions s'entremêlent, les anciens coudoient les jeunes, les professeurs sont entourés par leurs élèves. Voici M. Gobin, tout souriant dans sa barbe blanche, qui s'amuse à mettre des noms sur des physionomies. Il ne réussit pas toujours. Là, M. Mathey, toujours vert, toujours méthodique, reconnaît ses anciens élèves, et ses souvenirs sont d'une exactitude extraordinaire, mathématique. M. Barbier, toujours souriant, est toujours jeune : il n'a pas changé ; on éprouve plus de plaisir à lui causer là, que jadis au tableau noir ! Ses cours étaient si arides ! Et M. Busquet, et M. Limb, et tant d'autres, assaillis chacun par leurs élèves, heureux de leur présenter leurs sympathies. Le café se boit, les liqueurs se dégustent, les cigares s'allument, pendant que les conversations vont leur train.

**

Enfin la soirée artistique commence. La salle du banquet, transformée rapidement en salle de concert, reçoit à nouveau ses invités.

L'Association, heureuse de coopérer aux fêtes du cinquantenaire,

s'était chargée de l'organisation de la soirée. Les délégués avaient fait appel à Mlles Rose Syma et F. Samé, de l'Odéon, à M. J. de Féraudy, de la Comédie-Française et à M. Varny, de l'Athénée, qui avaient bien voulu, pour un soir, venir nous charmer.

Notre camarade, Maurice Galerne, commence la soirée en interprétant une ode de sa composition « *Ivresse* » dont nous avons tous goûté la délicate poésie et la musique douce et pénétrante.

Puis on joue *Le cœur a ses raisons*, la fine comédie de M. de Flers et Caillavet.

Mlle Rose Syma interprète le personnage de Mme Vernière avec talent. Sa grâce, son ironie, la pointe d'émotion qu'elle sait découvrir à la fin en dépeignant parfaitement le caractère.

M. J. de Féraudy rend à merveille le rôle d'Artenay; par sa gaucherie, sa timidité excessive, provoquant des franchises maladroites et des maladresses incomprises et finalement une sincérité émue et décisive.

M. Varny, dans le rôle de Julliangès, est bien le type du Don Juan boulevardier, moqueur et blagueur, mais peu sincère.

Dans un intermède, nous pouvons applaudir Mlle F. Samé, exquisite diseuse de poésies délicates de nos meilleurs auteurs. Une diction parfaite, une élégance distinguée, une émotion communicative nous fait goûter un instant, trop court, hélas ! d'art intense.

Mlle Rose Syma, dans ses chansons parlées d'actualité, en costume de Whip, nous égaie franchement. Sa crânerie gamine, sa vivacité endiablée, nous initie aux petits secrets de *La Femme Cochère*, du *Bilboquet*, du *Ténor et l'Américaine* et nous permet de l'applaudir vivement dans un genre très parisien et très moderne, dont on nous fait rarement l'aumône à Lyon.

M. J. de Féraudy est un exquis diseur. Il interprète avec finesse, sur un ton légèrement flegmatique, de petits monologues parisiens et pétillants d'un esprit qu'il sait parfaitement souligner. Nous nous sommes régalés à l'audition de *Les Bains de Mer*, *Histoire ponctuée*, *A la Madeleine*, etc.

Pour terminer, Mlle F. Samé et M. Varny nous ont donné *Le Rat*, une amusante pochade de Maurice Donnay. Cette petite scène intime et vécue, est rendue à merveille par ces deux artistes et les applaudissements ne leur sont pas ménagés.

Mais, hélas ! toute chose a une fin et il est minuit et demi ! Il faut songer à se quitter ! Chacun se retire enchanté de cette fête du cinquantenaire, de l'admirable réception faite par l'École et l'Association et avec l'intime satisfaction d'avoir retrouvé d'anciens et chers camarades d'enfance et échangé avec eux des souvenirs émus et réconfortants.

NOTRE ASSOCIATION

Au lendemain de leurs examens de fin d'études, en juillet 1860, les quatorze camarades qui constituaient alors la première promotion, se réunirent en un banquet amical pour fêter leurs succès. A cette réunion, prit corps l'idée de fonder une Société de secours qui prit le nom de « Association des Anciens élèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise ».

Le nombre réduit des adhérents ne fut cependant pas jugé suffisant pour organiser une véritable société et nommer un Conseil d'administration. On en fut réduit à limiter des ambitions hâtives que personne, aujourd'hui, ne discuterait. En attendant de faire mieux, on résolut de se réunir, chaque année, en un lunch ou en un banquet, dans le but de recevoir les nouveaux promus et de s'entr'aider pour une œuvre commune.

La création réelle de notre Association remonte donc à ce moment, mais la reconnaissance officielle ne devait prendre date qu'à partir du 28 juillet 1866, époque où elle fut autorisée.

Depuis, le but poursuivi par notre Association, légalement constituée, fut de chercher à placer, non seulement nos jeunes camarades qui sortent annuellement de l'Ecole, mais aussi d'offrir à tous ses « membres » le moyen d'obtenir une situation meilleure. Un autre de ses devoirs fut de venir en aide à ceux de nos camarades peu favorisés de la fortune.

Peu à peu, sous la présidence de MM. Vachon, Arthaud, Verzieux, Robatel, l'Association se fortifia, le nombre de ses « membres » s'accrut. A diverses reprises, des essais de rénovation furent tentés, mais l'esprit de solidarité, qui se manifeste aujourd'hui, n'existait pas alors et toutes les tentatives de véritable union échouèrent malencontreusement.

On se souvient, en effet, que notre ancien président, M. Robatel, fit, à plusieurs reprises, tous ses efforts pour donner une nouvelle impulsion à notre Association, ne ménageant ni sa peine, ni même son argent, mais, malgré tout son désir, il ne trouva pas, à ce moment, chez nos camarades, cet entrain qui fait la force d'une Société comme la nôtre. Nous n'oublierons pas, cependant, qu'il fut l'un de nos plus actifs présidents et nous nous souviendrons de tout ce qu'il a fait pour notre Association. Nous lui en devons une vive reconnaissance.

L'année 1903 ne se termina pas, toutefois, sans qu'une nouvelle tentative de réorganisation fût essayée.

Un groupe de jeunes camarades, jaloux de l'entente existant dans un grand nombre d'écoles concurrentes, présenta au Conseil d'alors, placé sous la présidence de M. J. Buffaud, toute une série de réformes et de projets pour faire de la Société des Anciens élèves de l'E.C.L., une société modèle dotée de tous les organismes capables de lui assurer un brillant avenir. Le Conseil, surpris de cette ardeur nouvelle, accepta avec joie la nomination d'une commission d'études qui commença ses travaux sur le champ. Son premier souci fut de maintenir une union étroite entre tous les membres de notre Association, car c'était la première des conditions de la réussite. Cette commission établit ensuite un long programme de réformes qui, les unes après les autres, ont vu le jour. Les sages conseils des anciens furent écoutés, sans que, pour cela, les ardeurs des jeunes fussent arrêtées. Tous comprirent alors le parti que l'on pouvait tirer d'une bonne et étroite camaraderie. C'est depuis cette époque que nous avons vu notre Association suivre le chemin ascendant de la puissance, notre capital s'augmenter, ainsi que notre caisse de secours. Bientôt, nous l'espérons, elle sera reconnue d'utilité publique, ce qui lui permettra de recevoir les dons et legs.

Les fêtes du cinquantenaire de notre Ecole ont été le couronnement de cette œuvre, elles ont montré à tous la vitalité de notre Association qui a su réveiller, au cœur de chacun de ses membres, le souvenir des amitiés qui se contractent sur les bancs de l'Ecole. Mais, si l'on se reporte, avec un certain orgueil, sur le passé, qui est l'œuvre des anciens, il ne faut point perdre de vue ce qu'il reste à faire. Il ne faut point oublier que notre Ecole, si prospère, déverse, chaque année, dans le monde industriel, un nombre imposant de jeunes camarades à qui nous devons tendre la main. La première des nécessités est de pouvoir disposer d'une organisation solide permettant d'offrir aux jeunes qui sortent une situation immédiate dans l'industrie, une situation meilleure à ceux qui veulent augmenter leurs ressources et, enfin, un secours à ceux qui ont besoin.

C'est pour arriver à ce but que notre Association a l'intention de perfectionner les différents services créés depuis quatre ans, et dont nous vous exposons ci-après les détails.

SERVICE DU BULLETIN

Les essais, timides d'abord, pour la création d'un bulletin mensuel relatant les faits de notre Société, ont fait place, à l'heure actuelle, à une organisation plus précise. Ceci est dû, avant tout, à l'énergie et au dévouement des camarades qui ont été chargés par vous de cette tâche, puis aussi à l'intérêt qu'ont pris la plupart de nos « *Membres* » à recevoir régulièrement cette modeste revue. C'est bien, assurément, le moyen le meilleur de garder un contact étroit entre tous les camarades que de les mettre au courant, mois par mois, de tout ce que l'on fait, en somme, uniquement pour leur rendre service.

Déjà, certains de nos camarades ont bien voulu envoyer eux-mêmes des articles rendant ainsi notre bulletin plus personnel. Cet exemple doit être suivi par un plus grand nombre. Nous sommes obligés de limiter l'envoi de notre bulletin aux seuls « *Membres* » de notre association, nos ressources ne nous permettant pas d'en faire profiter ceux qui, par le refus de leur cotisation, montrent qu'ils se désintéressent de leurs camarades.

Les articles ne sont pas les seuls à faire vivre notre feuille mensuelle, et le service des annonces demande aussi qu'on ne l'oublie pas. Combien de nos camarades, qui sont dans l'industrie, pourront nous aider de cette façon.

Le bulletin devient indispensable, en effet, si l'on pense au service des *Offres et Demandes de Situations*, car c'est le seul moyen de signaler à tous nos Collègues les situations qui nous sont indiquées.

Pour tout ce qui concerne le service du Bulletin et de la publicité, envoi de manuscrits, communications diverses, photographies, clichés... écrire ou s'adresser à :

M. L. BACKÈS, ingénieur, 39, rue Servient, Lyon.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION

La page.....	(205 m/m × 120 m/m)	60 fr.	pour 12 insertions
La 1/2 page.....	(100 m/m × 120 m/m)	35 »	»
Le 1/4 de page.....	(50 m/m × 120 m/m)	20 »	»
Le 1/8 de page....	(50 m/m × 60 m/m)	10 »	»

SERVICE DES OFFRES ET DEMANDES DE SITUATIONS

C'est bien là la clef de notre réussite, car il n'est pas un seul de nos camarades qui refuserait une situation supérieure à celle qu'il possède. On a pu croire au début que ceci ne pouvait intéresser que les jeunes et ceux qui ne peuvent trouver de situations n'ayant aucune relation. Mais, dès à présent, beaucoup sont revenus de leur erreur. Ils ont compris que rien n'est moins sûr qu'une position dans l'industrie. Qui peut être certain d'avoir demain la situation qu'il possède aujourd'hui? Au moment où l'on y pense le moins, on se trouve dans l'obligation de chercher. Et alors, on se rend compte de la nécessité d'avoir sous la main un service que l'on est heureux de consulter. On voudrait, à ce moment, qu'il fût parfait, sans se douter que pour cela il faut que ceux qui jouissent de situations importantes y pensent.

Les camarades qui sont chargés de ce service peuvent faire beaucoup, mais ils ne font pas tout. Il faut que tous ceux qui ont connaissance d'une place, la signalent immédiatement au siège social. C'est alors seulement que le nécessaire peut être fait.

Pour donner une idée de l'importance qu'a pris ce service, nous dirons que, depuis trois ans, sur un nombre de 564 camarades, *membres* de notre Association, 147 ont adressé une demande à notre service. Malgré ce chiffre fantastique, nous sommes heureux de dire qu'à ce jour 16 sont seulement à être pourvus.

Ce qui a été fait est déjà beaucoup. Mais, nous estimons que l'on peut faire davantage, et nous nous proposons de faire tirer chaque mois un extrait de la partie de notre bulletin se rapportant aux demandes. Cet extrait sera envoyé régulièrement aux principaux industriels de la région qui, de cette façon, s'habitueront à nous demander des collaborateurs.

Nous insistons plus particulièrement sur l'importance de ce service, car nous savons parfaitement que c'est la base essentielle de notre organisation.

Nous avons eu entre les mains des situations de 12 à 15.000, et il nous a été impossible de trouver parmi nos camarades, des candidats, beaucoup d'entre eux n'ayant pas pris cela au sérieux, et ayant négligé de nous consulter, lorsque ces offres ont paru dans le bulletin.

Pour tous renseignements ou toutes communications concernant le service des demandes et offres de situations, écrire ou s'adresser à :
M. P. CHAROUSSET, ingénieur, 30, rue Vaubecour, Lyon. Téléph. 36-48.

SERVICE DU TRÉSORIER

Si le programme que nous venons d'exposer doit offrir d'importants avantages, il ne faut pas oublier que tout ceci ne peut se faire qu'à la condition première d'en avoir les moyens. Notre Association demande peu, mais elle désire que tout le monde réponde à son appel.

La modeste cotisation qu'elle exige donne droit au service régulier du bulletin, aux offres et demandes de situation, aux invitations, aux demandes de secours, aux soirées-conférences, etc.

Nous sommes persuadés que tous nos camarades se feront un strict devoir de faire partie de notre Association.

Nous nous permettons de rappeler ici les conditions de

VERSEMENTS ET COTISATIONS

1 ^o Cotisation annuelle de membre titulaire	10 fr.
2 ^o Cotisation annuelle de membre honoraire.....	20 »
3 ^o Versement unique de membre titulaire à vie.....	200 »
4 ^o Versement minimum de membre honoraire à vie.....	200 »

Ces versements doivent être effectués entre les mains du trésorier,

M. Bourdon, ingénieur, 246, avenue de Saxe, Lyon. Téléphone 14-62

Les cotisations annuelles doivent être payées dans les délais fixés par la circulaire d'avertissement adressée, chaque année, à tous les anciens élèves après l'Assemblée générale; celles qui ne sont pas versées dans ces délais sont recouvrables par *mandat*, à l'échéance fixée par ladite circulaire.

Ces mandats comprennent le montant de la cotisation, plus 0 fr. 60 pour couvrir l'Association des frais qu'ils nécessitent.

Les années se comptent d'une Assemblée générale à la suivante, et les cotisations se paient au commencement de chaque exercice.

Dans l'Assemblée générale du 13 août 1876, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, *que tout Sociétaire démissionnaire* ne pourrait être admis de nouveau à faire partie de l'Association qu'à la condition d'effectuer le versement de ses cotisations arriérées, comme s'il n'avait pas cessé d'être membre, jusqu'à concurrence toutefois de la somme de *vingt-cinq francs*, non compris la cotisation de l'année courante.



Echo des Fêtes du Cinquantenaire

Nous ne voudrions pas laisser paraître ce Bulletin sans venir remercier ici tous ceux qui, par leurs finances ou par leur dévouement, ont contribué au succès des fêtes du Cinquantenaire de la fondation de notre Ecole.

Nos remerciements s'adresseront plus particulièrement aux généreux donateurs tels que :

M. LEGENDRE, imprimeur de notre Bulletin, qui nous offre gracieusement le papier couché qui fait de ce numéro un Bulletin exceptionnel.

M. J. RIVOIRE, notre fidèle camarade de 1868, qui a bien voulu nous adresser une caisse de ses réconfortants produits qui ont été dégustés avec empressement à l'apéritif d'honneur pris à l'Ecole.

MM. J. DUBEUF (1889) et L. LACROIX (1892), ingénieurs-électriciens, qui s'étaient chargés de l'ornementation de la véranda d'entrée et de la décoration de la scène.

M. F. DEPASSI, notre camarade de 1903, qui a pris à sa charge les cartons-menus de notre banquet.

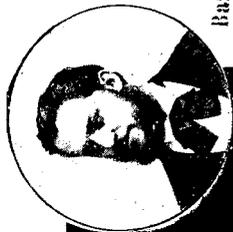
Enfin, à tous ceux qui, par leur obole, ont contribué à l'augmentation de recette de notre Caisse de secours.

Appel aux Camarades

M. Rigollot, directeur de notre Ecole, nous informe qu'en raison du nombre considérable d'élèves qui fréquentent actuellement l'E. C. L., le matériel d'enseignement du dessin devient insuffisant. Il nous prie de faire un appel pressant auprès de nos camarades qui, par leur situation, pourraient faire don à l'Ecole de pièces réduites concernant leurs spécialités industrielles : paliers graisseurs, poulies diverses, têtes et tiges de bielles, robinets, vannes, pièces de machines diverses, moteurs, petites dynamos, pièces d'électricité...

Tous ces objets devront être adressés directement à l'Ecole. Nous ne doutons pas de la générosité de nos camarades et, d'ores et déjà, nous les remercions au nom de notre sympathique Directeur.

• — Promotion de 1872. — •



Bazin



Souchon. Faure. Convers. Waldmann. Michaud.
Morin. de Messtry. Naylies. Chossou. A. Eymard. Gerin.

Réunions hebdomadaires et mensuelles

Groupe de Lyon. — Les réunions hebdomadaires ont lieu *le vendredi de chaque semaine, de 5 heures à 7 heures, et de 8 h. 1/2 à 10 heures*, dans les Salons Berrier et Milliet, place Bellecour, 31.

Groupe de Paris. — Les réunions mensuelles ont lieu au *Café des Palmiers, 15, rue de Rome* (angle de la rue du Rocher), près de la gare St-Lazare, *le deuxième jeudi* de chaque mois, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du s.

Groupe de Marseille. — Les réunions mensuelles ont lieu au *Café de France* (Cannebière), *le premier jeudi* de chaque mois, à partir de 8 h. 1/2 du soir.

Nos camarades sont priés de se rendre, le plus souvent possible, à ces petites réunions; ils contribueront ainsi à resserrer les liens qui nous unissent et rendront plus efficaces les efforts de notre Association.

Galerie rétrospective

Nous publions ce mois-ci le groupe de la promotion de 1872, avec, en exergue, le portrait de notre camarade Ch. BAZIN. Il ne manque à l'appel que M. GERIN LÉON qui est porté comme *inconnu* sur notre annuaire. Nous prions ceux de nos collègues qui pourraient connaître son adresse exacte de bien vouloir nous la transmettre,

Nous rappelons que nous ne possédons aucune épreuve photographiques des promotions 1874-75-76-77-80-81-83-84-86-88-89-90-93-96-97-98-99-1902-03. Ceux de nos camarades qui pourraient nous les faire parvenir sont priés de les adresser à M. le Secrétaire de l'Association. Elles leur seront rendues intactes. Nous les en remercions d'avance.

Mariage

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre camarade FÉLIX Victor (1902), chimiste aux mines de Sentein (Ariège), avec Mlle Adélaïde DUVIVIERS. — Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Dons pour la Bibliothèque de l'Association

Guide de préparations organiques, à l'usage des étudiants, par FISCHER Emile, professeur de chimie à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand par H. DERNER et G. DUNANT, in-16, 19 fig., prix : 2 fr. 50, chez Gauthier-Villars, 1907, Editeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Théorie et Usage de la Règle à Calculs, par P. ROZÉ, licencié ès-sciences, grand in-18, 85 fig. et 1 planche, chez Gauthier-Villars, 1907.

La Construction d'une locomotive moderne, par le D^r Robert GRIMSHAW, ingénieur, traduit sur la 2^e édition allemande, par P. POINSIGNON, ingénieur E.C.L., in-18 avec 42 fig., chez Gauthier-Villars, 1907.

Dons de M. Gauthier-Villars.



CHEMINS DE FER AÉRIENS SUR CABLES

Les progrès réalisés en ces derniers temps dans le domaine des voies aériennes sur câbles sont vraiment étonnants.

Ces moyens de transports ne permettent plus seulement de franchir monts et vallées et de vaincre toutes les difficultés de terrain, mais leur puissance, au point de vue du tonnage, est devenue si importante qu'ils font avec succès concurrence aux chemins de fer.

Une ligne aérienne de ce genre, d'une longueur de 13 kilomètres fut établie récemment par la Société des Usines Luxembourgeoises, à Differdange, pour relier ses mines de Ottange aux Hauts-Fourneaux de Differdange. Cette installation est capable de transporter 1.000 à 1.200 tonnes de minerai de fer en 10 heures dans une direction et la même quantité, en retour, dans le sens opposé. Ceci représente une capacité totale annuelle de 15 à 18 millions de tonnes kilométriques.

Une voie aérienne semblable, d'une longueur de 11 kilomètres qui fut installée trois ans auparavant par la Société des Hauts-Fourneaux Lorrains d'Aumetz-la-Paix, pour relier également les mines avec l'usine de Knuttange, a, d'après le rapport annuel de la Société, transporté pendant l'année commerciale (1905-1906), sans interruptions appréciables, 614.594 tonnes de minerai de fer.

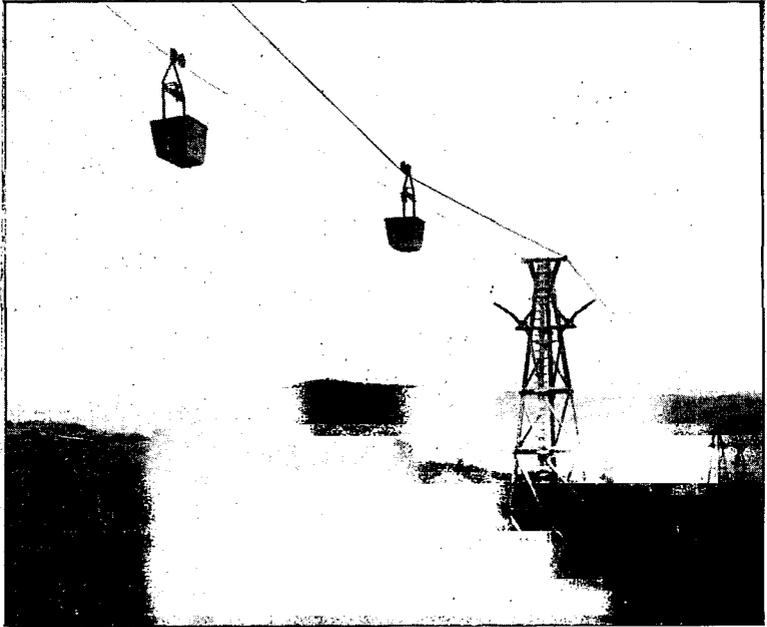
Ces deux lignes remplacent les raccordements de chemin de fer à grande section existants et démontrent que, dans certains cas, les installations de ce genre peuvent transporter à beaucoup meilleur marché que les chemins de fer.

Chacune de ces deux Sociétés réalise grâce à ces transports aériens par câbles, une économie annuelle de plus d'un demi-million de marks, alors que le capital d'établissement était pour la première d'environ 1 million et pour la deuxième un peu plus de 1 million (1,2 million) de marks.

On ne recule plus. d'ailleurs, aujourd'hui, devant les lignes aériennes de grande extension. C'est ainsi que l'on a construit tout récemment :

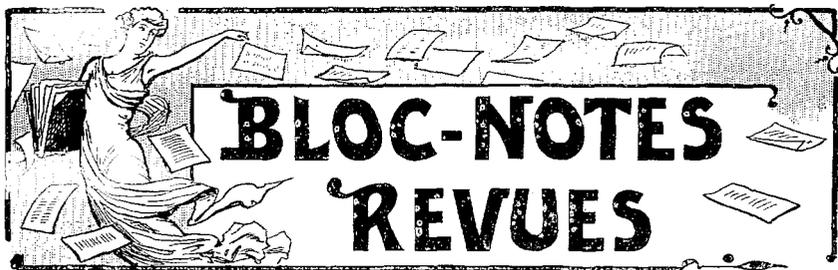
1^o en Norwège, un chemin de fer aérien sur câbles de 33 kilomètres, le plus long en Europe, lequel relie les mines de Eondal avec la ligne ferrée Drontheim-Christiania.

2^o Dans la République Argentine, un transporteur aérien par câbles d'une longueur de 34.320 mètres, avec une différence de niveau de 3.400 mètres entre les points extrêmes de départ et d'arrivée.



Dans beaucoup de cas l'exploitation de mines situées en pays montagneux n'est possible que par l'emploi des câbles aériens comme seul moyen de transport mécanique permettant un service économique pour des frais d'établissement relativement peu élevés. Il en est de même des exploitations forestières qui auraient souvent été impossibles autrefois par suite des difficultés de transport.

Ce mode de transport moderne, dont l'exécution est pour ainsi dire complètement indépendante des difficultés du terrain, sert donc à la mise en valeur de beaucoup de richesses du sol et de produits naturels qui, sans lui, resteraient inutilisées, et il n'y a rien d'étonnant à ce que ces voies aériennes aient pris dans toutes les parties du monde un développement qu'on aurait, autrefois, cru à peine possible.



De *L'Electricien* :

L'électrolyse dans le béton armé. — Il est démontré que le béton protège contre la rouille les pièces de fer noyées dans sa masse, même entièrement immergé dans l'eau ; mais cette protection ne s'étend pas aux terribles effets de l'électrolyse. Après des recherches longues et méthodiques, M. Kaudson a démontré que, sous l'influence d'un courant de 0,1 ampère, des tubes noyés dans une masse de béton immergé étaient très largement attaqués au bout d'un mois et, chose curieuse, le béton s'était lui-même amolli au point qu'on pouvait facilement le couper au couteau. Les effets dans l'eau salée sont plus intenses qu'en présence de l'eau ordinaire. Par suite on ne peut considérer le béton comme un isolant, car il conduit le courant électrique aussi bien que les diverses sortes de terres. Ces recherches montrent combien il est important de rendre les constructions métalliques, surtout dans le voisinage des tramways électriques et des usines génératrices, complètement inaccessibles aux méfaits des courants perdus.

Du *Compte rendu de l'Académie des Sciences* :

Propriétés des aciers au tantale. — On a beaucoup vanté les qualités des aciers au tantale. Des brevets pris en France et en Allemagne laissent entendre que le tantale améliore l'acier.

M. L. Guillet a pensé qu'il était intéressant de préciser ces propriétés par des essais et, dans ce but, il fit préparer aux aciéries d'Imphy des barreaux à teneurs très variables de tantale de 0,09 à 1,05 pour cent. Les essais ont montré que ces aciers, du moins lorsqu'ils sont peu carburés, ne présentent aucune propriété qui mérite de retenir l'attention, à l'encontre de ce que l'on a dit jusqu'ici.

Du *Journal technique et industriel* :

Prix de revient de l'aluminium. — Dans le procédé électro-thermique Viel, pour la fabrication industrielle de l'aluminium, les composés alumineux naturels, bauxites, kaolins, etc., mélangés à une quantité de charbon convenable, sont réduits dans un four électrique spécial à la température de 3500° C.

Les rendements et prix de revient de ce procédé par réduction directe sont les suivants pour des fours de 300 HP :

Kaolin, 2 tonnes à 20 fr.....	40 »
Charbon, 1 tonne à 30 fr.....	30 »
Energie électrique, 25.000 kilowatt-heures à 1 ^{rs} 5.....	375 »
	445 »
Métal obtenu (silicium-aluminium) 800 kg, séparation de l'aluminium du silicium et frais généraux : 15 %/.....	66 25
	511 25
Net.....	511 25
Valeur, 500 kg silicium pur ou 1 000 kg de ferro-silicium à 50 %/., à 450 fr. la tonne.....	450 »
	61 25
Reste pour l'aluminium	61 25

Revient du kg d'aluminium : $\frac{61.25}{300} = 0 \text{ fr. } 207$

Soit en chiffres ronds : 21 cent. le kg d'aluminium à 90 %/ d'aluminium pur.

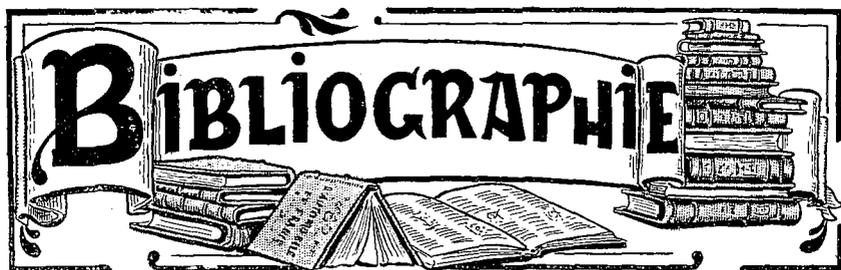
Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à la température élevée des fours électriques spéciaux. M. Viel a commencé l'étude des ferro et métaux purs exempts de carbone ; là encore, il a obtenu des rendements dépassant de plus de 50 %/ les résultats industriels actuels.

De L'Engineering and Mining :

Conservation de la houille sous l'eau. — De nombreuses expériences ont été faites dans le but de conserver les charbons sous une certaine épaisseur d'eau. Le combustible empilé à l'air libre peut perdre jusqu'à 15 et 20 %/ de son pouvoir calorifique. Dans les climats chauds, la déperdition atteint 25 %/. Par suite de la fréquence des grèves, la Western Electric Co, de Chicago, résolut de faire des approvisionnements considérables et, comme les houilles employées sont très sujettes aux inflammations spontanées, les fosses furent remplies d'eau. Le dépôt eut lieu en 1902 ; dernièrement, lors de l'emploi, la perte de calorique constatée ne s'éleva pas à plus de 3 %/. La houille fut utilisée telle qu'elle est à sa sortie des fosses sans dessiccation préalable. D'après M. Macaulay, le séjour prolongé dans l'eau salée accroît la puissance calorifique.

Du Cosmos :

Contre la rouille des pièces polies. — Dans le but d'éviter que les pièces polies ne se couvrent de rouille, on les enduira du mélange suivant : 30 grammes de camphre fondu dans 450 grammes de saindoux auquel on ajoute un peu de plombagine.



Le verre et sa fabrication au four électrique, par Jean ESCARD, ingénieur civil, chez A. Gratier et J. Rey à Grenoble, 27 fig., 52 pages broché. 1907.

L'auteur ajoute une pierre, et non des moindres, à l'édifice de ses œuvres, c'est un fervent des applications de l'électricité, et son étude sur la fabrication du verre dans le four électrique répond à une donnée bien moderne de l'industrie. Ce produit, vieux comme le monde, ne s'était jamais vu traiter avec tant d'honneur, et elle est déjà longue la liste de ceux qui cherchèrent à réaliser la verrerie électrique. M. ESCARD nous en donne des descriptions agrémentées de nombreuse gravures; les propriétés physiques et chimiques des différents verres et cristaux y sont notées consciencieusement, et le four électrique y est mis en opposition avec les fours à gaz, à pétrole, etc. Nous avons cependant le regret que l'auteur n'ait vu que la question technique à traiter, et qu'il ait négligé la partie économique de cette intéressante industrie, car, vraiment, il n'est guère possible de se faire une idée des prix de revient par le procédé électrique avec les rares indications que l'auteur a bien voulu consigner.

Guide de préparations organiques, à l'usage des étudiants, par FISCHER Emil, professeur de chimie à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand par H. Decker et G. Dunant, in-16, 19 fig., chez Gauthier-Villars, 1907.

Un opuscule de chimie de plus nous arrivant d'Allemagne, cela n'est point fait pour étonner; celui-ci, d'ailleurs a rencontré du succès et écoule sa septième édition dans son pays. Il sera certainement le bienvenu dans le nôtre où la chimie organique n'a peut-être pas toute la vigueur désirable et ceux qui désirent des conseils de pratique de laboratoire sans chercher la base théorique des préparations des 99 corps qui s'y trouvent catalogués, trouveront leur affaire dans cette petite brochure. A ceux-là MM. Decker et Dunant ont traduit clairement des renseignements utiles.

H. de M.

NÉCROLOGIE

DEGOUL Charles

Promotion de 1879

Nous avons été douloureusement surpris par la nouvelle inattendue de la mort de notre camarade Charles DEGOUL, inspecteur de la voie et des travaux des chemins de fer de ceinture, à Paris.

Rien ne pouvait nous faire prévoir une fin si brusque, car il y a quelques jours à peine, il était venu de Paris pour assister aux fêtes du cinquantenaire, heureux d'être le témoin de l'apothéose de l'Ecole et de l'Association, qu'il aimait profondément.

Membre de notre Association depuis sa sortie de l'Ecole, il lui fut continuellement dévoué. Pendant longtemps, membre du Conseil d'Administration, il lui donna en toutes circonstances des preuves multiples de dévouement.

D'un caractère enjoué, franc et loyal, de relations agréables et sûres, il n'avait que des amis.

Passionné pour l'Ecole et son Association, il s'occupait très utilement du placement de nos camarades.

Enfin, il contribua, pour sa part, à faire hautement apprécier l'Ecole, car il occupait depuis quelques années les plus importantes fonctions à la Compagnie des chemins de fer de ceinture.

Décédé à Paris le 7 Décembre, ses funérailles eurent lieu à Lyon, au milieu d'une grande affluence. Parmi les nombreux Anciens Elèves qui l'ont connu et estimé et qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, nous avons remarqué MM. Buffaud, La Selve, Bourdon, Backès, Drouhin, Pallordet, Robotel, Guigard, Guillot, Ph. Foraison.

En cette douloureuse épreuve, nous offrons à sa veuve et à sa famille si cruellement frappée, l'assurance de notre sincère et profonde sympathie.

J. B.



PAR-CI PAR-LÀ



COURS DE CHIMIE

La Chimie

Les députés, les poir's, les choux,
Les oiseaux et les hommes,
Les arbres ainsi que les cailloux
Sont composés d'atomes.
L'art de les connaître par leur nom,
La faridondaine, la faridondon,
C'est ce qu'on appelle la chimie
Biribi,
A la façon de Barbarie
Mon ami !

L'Hydrogène

Zéro, zéro, six, neuf, deux, six,
Telle est de l'hydrogène,
D'après Thénard et Dumas fils,
La densité certaine.
Il sert à gonfler les ballons,
La faridondaine, la faridondon,
Il éteint aussi les bougies
Biribi,
A la façon de Barbarie
Mon ami !

L'Oxygène

Un, virgule, mille cinquante six,
Voilà de l'oxygène
La densité sans artifice
Par George Claude lui-même !
Il ranime les moribonds,
La faridondaine, la faridondon,
Et l'atmosphère en est remplie
Biribi,
A la façon de Barbarie
Mon ami !

ANCIENS ÉLÈVES

DE

l'École Centrale Lyonnaise

SECRETARIAT

31, Place Bellecour, 31

LYON

Service des offres et demandes
de situations.

TÉLÉPHONE : 38-48

DEMANDES

DE

SITUATIONS

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu, depuis peu, un certain nombre de demandes de nos Camarades, qui sont actuellement à la recherche d'une situation. Nous espérons que vous voudrez bien vous adresser à nous, dans le cas où vous auriez, dans vos bureaux, un emploi à leur offrir.

Nous nous mettrons immédiatement à votre disposition pour vous procurer les renseignements dont vous auriez besoin.

Nous vous serons également très reconnaissants lorsque vous voudrez bien nous faire connaître les places que vous auriez à offrir à nos Camarades.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE ET MÉTALLIQUE

N° 112. — 24 ans, libéré du service militaire, au courant de la fabrication des turbines, demande situation dans la construction mécanique.

N° 122. — 24 ans, dispensé du service militaire, désire trouver une situation de dessinateur dans la construction mécanique.

N° 136. — 24 ans, libéré du service militaire, désire une place, de préférence dans la construction mécanique.

N° 137. — 22 ans, libéré du service militaire, a deux ans de pratique dans l'électricité et la tréfilerie, demande place dans la construction mécanique.

N° 146. — 26 ans, libéré du service militaire, désire trouver une place de début dans la construction.

N° 147. — 22 ans, libéré du service militaire, désire une place dans le service actif et non comme dessinateur, de préférence dans la construction mécanique.

DIVERS

N° 128. — 23 ans, libéré du service militaire, désire une place de début, comme dessinateur.

N° 130. — 23 ans, libéré du service militaire, au courant de la construction des bâtiments et des moteurs à pétrole, puis de la verrerie, fours et machines, désire place dans la construction mécanique ou l'entreprise des bâtiments.

N° 141. — 26 ans, libéré du service militaire, a été à la Compagnie de Châtillon-Commentry (service de la marine et de l'artillerie), a fait son service au bureau des Sapeurs-Pompiers de Paris, a été comme chef de bureau des études dans une fonderie et usine de construction mécanique, désire situation de chef de bureau des études dans usine, ou une situation dans une station centrale d'électricité.

N° 143. — 20 ans, part au service militaire en octobre 1908, désire trouver une situation en attendant.

N° 144. — 30 ans, libéré du service militaire, connaît le dessin, la partie commerciale, désire une situation comme secrétaire, employé à la correspondance, surveillance, service commercial.

N° 145. — 26 ans, libéré du service militaire, désire place de début; dessine bien.

ÉLECTRICITÉ — GAZ

N° 93. — 33 ans, très au courant de l'installation de chutes d'eau, hauts voltages, transports de force, exploitation d'usines électriques, désire la direction d'une usine analogue.

N° 134. — 18 ans, 3 ans avant son service militaire, au courant de la vérification des compteurs électriques, demande situation dans un bureau d'études ou dans l'électricité.

N° 138. — 23 ans, licencié ès-sciences, libéré du service militaire, demande une situation, de préférence dans l'électricité.

N° 142. — 26 ans, licencié ès-sciences, libéré du service militaire, a fait un an à la Société Alsacienne de constructions mécaniques, un an comme ingénieur dans une Compagnie de Gaz et d'Electricité, désire trouver une situation dans ces mêmes parties.

Pour tous renseignements ou toutes communications concernant le service des demandes et offres de situations, écrire ou s'adresser à :

M. P. CHAROUSSET, ingénieur, 30, rue Vaubecour, Lyon. Télép. 36-48.

SECRETARIAT

31, Place Bellecour, 31

LYON

Service des offres et demandes
de situations.

TÉLÉPHONE : 36-48

OFFRES

DE

SITUATIONS

Monsieur et cher Camarade,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'il nous est parvenu, depuis peu, les offres de situations suivantes. Nous espérons que, parmi elles, vous en trouverez qui vous intéresseront et nous nous mettons à votre disposition pour vous procurer tous les renseignements que vous voudrez bien nous demander.

9 septembre. — On cherche pour une Compagnie de radiateurs : 1^o un dessinateur ; 2^o un chef comptable. S'adresser au camarade BÉROUJON, ingénieur, 39, rue Molière à Lyon.

30 septembre. — On demande un intéressé avec apport de 35 à 40.000 francs pour une usine de dénaturation d'alcool, appointement à débattre.

30 septembre. — On offre un emploi intéressé chez un fabricant d'orfèvrerie en argent. Apport : 25 à 30.000 francs. On donnerait un intérêt de 5 %, un appointement et une part des bénéfices. On s'entendrait pour la suite. Si la personne connaît le dessin d'art, une situation d'associé deviendrait très possible.

30 septembre. — Un fabricant de motocyclettes demande un intéressé avec apport de 40 à 50.000 francs. Intérêt 5 %, appointement et part de bénéfices à débattre. Cette maison est brevetée pour un nouveau moteur qui vient d'obtenir 4 prix pour les diverses conditions imposées à un récent concours.

30 septembre. — On offre un emploi chez un fabricant d'automobiles et autres genres de moteurs très intéressants. La maison demande un

apport de 50.000 fr., garantis par hypothèque. Intérêts 5 %. Appointements mensuels et part d'intérêt sur les bénéfices, à débattre.

2 octobre. — On demande pour une nouvelle Société :

- 1^o Un jeune homme très au courant de la partie électrique ;
- 2^o Un jeune homme très au courant des chauffages.

S'adresser au camarade BUFFAUD, 69, chemin de Baraban, Lyon.

5 octobre. — On demande un *spécialiste*, connaissant bien le traitement des minerais de plomb et de zinc. Il s'agit d'étudier, d'installer et de diriger une usine pour raffiner des minerais de plomb et de zinc, sans s'occuper de l'extraction. S'adresser au camarade BUFFAUD, 69, chemin de Baraban, Lyon.

8 novembre. — Pour se retirer des affaires, on céderait une industrie métallurgique en pleine prospérité. L'affaire exigerait environ 80 à 100.000 fr. de capitaux et serait parfaitement susceptible d'association.

27 novembre. — On cherche pour une importante exploitation de mines en Colombie espagnole, un géomètre habile pouvant exécuter la triangulation d'une région et faire plans de mines. Région saine et tempérée. Ecrire B. G. G., 43, Chaussée-d'Antin, Paris.

28 novembre. — On demande dans chaque département un représentant pour la vente en gros des produits métallurgiques, machines-outils, outillage, autos, cycles, accessoires, etc. S'adresser à M. Labat, 140, rue de Pessac, Bordeaux.

29 novembre. — On demande un bon dessinateur, travailleur, de 25 ans environ, ayant au moins 3 ou 4 ans de pratique, capable d'étudier et de calculer des charpentes métalliques.

Appointements de début : 200 fr., logé et chauffé. Situation à prendre de suite dans l'Est, dans une Compagnie de mine de fer.

30 novembre. — Une Maison de Constructions mécaniques cherche un agent pour la vente de ses produits à Lyon et dans la région. — S'adresser au camarade J. MICHEL, 4, rue Bossuet, Lyon.

Pour tous renseignements ou toutes communications concernant le service des offres et demandes de situations, écrire ou s'adresser à :

M. P. CHAROUSSET, ingénieur, 30, rue Vaubecour, Lyon. Téléph. 36-48.

TÉLÉPHONE : 20-79, Urbain et interurbain — Télégrammes : CHAMPENOIS PART-DIEU LYON

FABRIQUE de POMPES & de CUIVRERIE

MAISON FONDÉE EN 1798

C. CHAMPENOIS

Ingénieur E. C. L.

3, Rue de la Part-Dieu, LYON

SPÉCIALITÉS : Pompes d'incendie, Pompes de puits de toutes profondeurs

BORNES-FONTAINES. BOUCHES D'EAU, POSTES D'INCENDIE
POMPES D'ARROSAGE et de SOUTIRAGE des VINS

Manèges, Moteurs à vent, Roues hydrauliques, Moteurs à eau
POMPES CENTRIFUGES

BÉLIERS HYDRAULIQUES

Pompes à air, Pompes à acides, Pompes d'épuisement
Pompes à purin

Injecteurs, Éjecteurs, Pulsomètres

ROBINETTERIE ET ARTICLES DIVERS

POUR

*Pompes, Conduites d'eau et de vapeur,
Services de caves,
Filatures, Chauffages d'usine et d'habitation
par la vapeur ou l'eau chaude,
Lavoirs, Buanderies, Cabinets de toilette,
Salles de bains et douches,
Séchoirs, Alambics, Filtres, Réservoirs*

PIÈCES DE MACHINES

Machines à fabriquer les eaux gazeuses et Tirages à bouteilles et à Siphons

APPAREILS D'HYDROTHERAPIE COMPLÈTE A TEMPÉRATURE GRADUÉE

ALBUMS — ÉTUDES — PLANS — DEVIS

SPÉCIALITÉ

D'APPAREILS ET FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE
Atelier de Construction

Ancienne Maison **CARPENTIER**

J. WAYANT, Succ^R

16 bis, rue Gasparin, LYON

TRAVAUX POUR L'INDUSTRIE ET POUR MM. LES AMATEURS

Téléphone : 2.03.

Télégrammes : WAYANT — LYON

E. KLEBER

INGÉNIEUR E. C. L.

Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France

CONSEIL EN MATIÈRE DE

Bâtiments d'Usine

Fumisterie industrielle

Installations quelconques

77, avenue de St-Mandé, PARIS

TÉLÉPHONE : 942-67

Fonderie de Fonte malléable

et Acier moulé au convertisseur

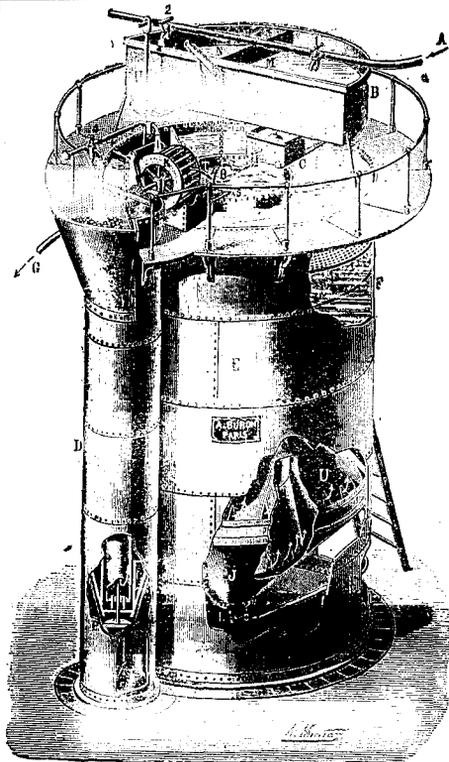
FONDERIE DE FER, CUIVRE & BRONZE

Pièces en Acier moulé au convertisseur
DE TOUTES FORMES ET DIMENSIONS

Batis de Dynamos

MONIOTTE JEUNE

à **RONCHAMP (Hte-Saône)**



A. BURON

Constructeur breveté

8, rue de l'Hôpital-Saint-Louis

PARIS (X^e)

APPAREILS

automatiques pour l'épuration et la clarification préalable des eaux destinées à l'alimentation des chaudières, aux blanchisseries, teintureriers, tanneries, etc., etc.

ÉPURATEURS- RÉCHAUFFEURS

utilisant la vapeur d'échappement pour épurer et réchauffer à 100° l'eau d'alimentation des chaudières. Installation facile. Economie de combustible garantie de 20 à 30 %.

FILTRES de tous systèmes et de tous débits et FONTAINES de ménage.

Téléphone : 431-69

J. O. & A. NICLAUSSE

(Société des Générateurs inéxplosibles) " Brevets Niclausse "

24, rue des Ardennes, PARIS (XIX^e Arr^t)

HORS CONCOURS, Membres des Jurys internationaux aux Expositions Universelles :

PARIS 1900 — SAINT-LOUIS 1904 — MILAN 1906

GRANDS PRIX : Saint-Louis 1904 — Liège 1905

CONSTRUCTION DE GÉNÉRATEURS MULTITUBULAIRES POUR TOUTES APPLICATIONS

Plus de 1.000.000

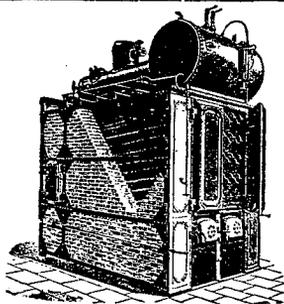
de chevaux vapeur en fonctionnement dans Grandes industries Administrations publiques, Ministères Compagnies de chemins de fer Villes, Maisons habitées

Agences Régionales : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rouen, etc.

AGENCE RÉGIONALE DE LYON :

MM. L. BARBIER & L. LELIÈVRE
Ingénieurs

10, Rue Président-Farnot, 10
LYON — Téléph. 31-48



CONSTRUCTION

en France, Angleterre, Amérique
Allemagne, Belgique, Italie, Russie

Plus de 1,000,000

de chevaux-vapeur en service dans les Marines Militaires :

Française, Anglaise, Américaine
Allemande, Japonaise, Russe, Italienne
Espagnole, Turque, Chilienne
Portugaise, Argentine

Marine de Commerce :
100,000 Chevaux
Marine de Plaisance :
5,000 Chevaux

Construction de Générateurs pour Cuiras-sés, Croiseurs, Canonnières Torpilleurs, Remorqueurs, Paquebots Yachts, etc.